

80 E-2

# LE PETIT JOURNAL

MONTRÉAL - SEMAINE DU 17 DÉCEMBRE AU 23 DÉCEMBRE 1977 - 51<sup>e</sup> ANNÉE NO 49

50¢

**SUPPLÉMENT** → **POLICE**  
**12 PAGES** **Journal**

**COLLABORATION  
SPÉCIALE DU  
REPORTER  
CLAUDE POIRIER  
ET DE JEAN MORIN**

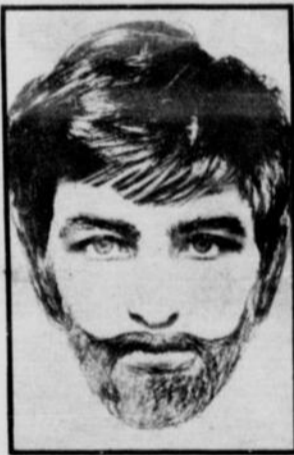


**CHARLES  
MARION:**



**S'EST-IL  
ENLEVÉ  
LUI-  
MÊME?**

**PORTRAITS  
ROBOTS**



**DE SES DEUX  
RAVISSEURS**

**ON CRAINT UN  
KIDNAPPING**



**MARGARET TRUDEAU:  
SURVEILLÉE PAR LA POLICE**

**\$1,200 À GAGNER: SUPER  
CONCOURS**

Rétrospective des

**100**

**SUCCÈS  
DU PALMARÈS  
RADIOMUTUEL EN 1977**

le lundi 2 janvier 1978 - de 15h00 à 21h00

Avec **PAUL  
VINCENT**



**CjMS** 1280 MONTREAL **CjRC** 1150 OTTAWA **CjRP** 1080 SARASOTA **CjRS** 1510 DENVER **CjTR** 1140 RICHMOND

## JOYEUX NOËL

Avant de l'oublier, toute l'équipe de rédaction se joint à la direction du PETIT JOURNAL, pour souhaiter à tous nos lecteurs, le plus beau des NOËLS, en espérant que cette période de réjouissance soit extraordinaire pour vous tous. Pour NOËL, nous vous offrons un cadeau de valeur: un Supplément de 12 pages consacré entièrement au domaine policier et judiciaire. Dirigé par un expert dans ce domaine JEAN MORIN, ce supplément s'appelle POLICE JOURNAL. Il est publié pour la première fois dans cette édition et il reviendra régulièrement dans les prochaines éditions. A lire absolument, cette semaine, dans ce supplément, un article des plus percutant sur l'enlèvement de CHARLES MARION. Des éléments nouveaux viennent d'être mis à jour et cette histoire n'a pas fini de faire parler.

Comme vous avez pris l'habitude de le faire, vous pourrez aussi retrouver nos pages régulières sur l'insolite, les vedettes internationales, l'habitation etc. Il y a en plus dans cette édition, une nouvelle page sur l'humour. Les gens ont de plus en plus besoin de rire et le PETIT JOURNAL veut faire sa part pour détendre les Québécois.

LA DIRECTION

LE PETIT JOURNAL: Hebdomadaire  
publié par les Editions Gito Inc.  
Case Postale 240, Station K,  
Montréal, H1N 3L1 — Tél.: 527-2463.

Président et Directeur Général: Gilles Brown  
Rédacteur en Chef: Claude Leclerc  
Directeur de la publicité: Denis Clermont  
Photographie: Lorion Photo

Composé à l'Atelier de montage de Bert-  
Hold Inc., 9393, avenue Edison, Montréal  
(Qué.) H1J 1T5. Tél.: 353-7660  
Imprimerie Delpro, 112 rue Leacock, Poin-  
te-Claire.  
Distributeur: Les Distributions Eclair, 8320  
Place de Lorraine, Ville d'Anjou. Tél.: 353-  
6060.

No d'enregistrement: en attente  
Courrier de 2e classe



Un geste et une inscription qui en disent long sur le mécontentement de certaines personnes.

# PAUVRES POLICIERS

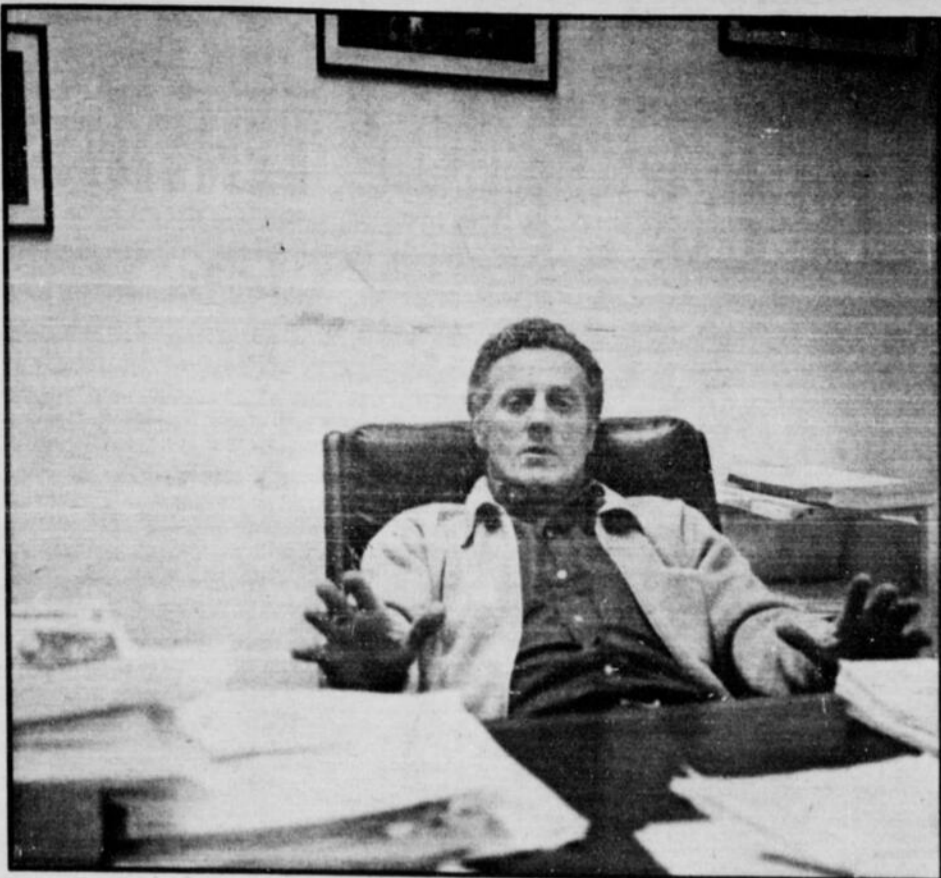
On connaît le vieil adage: "Pas facile de plaire à toute le monde et à son père, à la fois"... C'est bien ce que doivent se dire ces pauvres policiers qui font partie de la Gendarmerie Royale. On les malmène à toutes les sauces et chacun en prend pour sa dent creuse. Et quand ce ne sont pas les journaux qui les prennent à partie, ce sont les "cochons-de-payants", comme vous et moi, qui en paroles... essaient de les tailler, en pièces.

Comme cet étudiant, par exemple, qui a eu l'idée, heureuse ou malheureuse, de résumer sa pensée, en l'inscrivant sur un panneau-réclame. "Crèvent les flics", a-t-il noté, comme en fait foi cette vignette que nous reproduisons,

dans cette page.

Cet étudiant qui tient à conserver l'anonymat — on comprend facilement pourquoi — devait nous dire: "**Les policiers s'avèrent le cancer de cette société dans laquelle, nous vivons. Ils ont tous les pouvoirs et même ceux que l'on refuse d'accorder aux gouvernements. Nous vivons en plein état policier, épiés et sans cesse surveillés. Et personne n'ose faire le moindre geste pour que cesse à tout jamais cet écoeurant abus de pouvoir. Voilà pourquoi j'ai voulu manifester à ma façon**".

Dans notre système démocratique, chacun n'a-t-il pas droit à son opinion?



On le croyait mort mais cet Irlandais continue à se battre. "Je ne lâcherai jamais" déclare Edwin Pearson.

# MENACÉ DE TOUTE PART, EDWIN PEARSON CONTINUE À DÉNONCER LES AGISSEMENTS DE LA GRC

Edwin Pearson n'est pas un homme ordinaire. Détective, chercheur en matières juridiques, il a vécu une vie très mouvementée et à 46 ans, il n'a pas l'intention de s'arrêter, sa réputation est faite. Si vous

parlez à des personnes qui connaissent le milieu et que vous leur parlez de lui, la première question qu'elles vous poseront: "Est-il encore en vie celui-là?" Pour beaucoup, il a été attaché au milieu et ses méthodes

de travail dérangeaient certaines autorités. Il s'en est pris à la police, du moins dans certains cas d'irrégularité policière et si jamais, il lui arrivait quelque chose, on saurait à qui s'adresser. Cet homme de 46 ans,



Prise dans un hôtel de luxe à Mexico, cette photographie montre le sergent Gilles Poissant en compagnie de l'agent-double René Quintin de Kercadio présentement recherché par la police du Québec. M. Poissant est à gauche M. Quintin de Kercadio est la quatrième personne et à droite on retrouve le propriétaire de l'hôtel.

père de 6 enfants, s'est embarqué dans une affaire qui l'a mené très loin et qui va sans doute le mener encore plus loin.

"C'est arrivé un peu par hasard. Je connaissais Conrad Bouchard, nous avions vécu dans le même quartier. Il venait d'être accusé de trafic de drogue et était mal pris. Il me demanda de lui venir en aide mais comme il n'avait pas grand argent, il m'offrit \$50., c'est tout, et je les lui ai rendus à la Noël".

Depuis 1972, l'Irlandais fréquente assidument les cours de Justice pour suivre la cause de Bouchard, Louis Henry et M. D'Orsini. Tout ça parce qu'il a décidé d'aller jusqu'au bout, au risque de sa vie et au risque de détruire son ménage.

## LA FABRICATION DES PREUVES

"Je ne peux pas lâcher, nous déclara-t-il."

Pendant des années, M. Pearson ne ménagea pas ses efforts pour accumuler les renseignements, il fit même plusieurs voyages au Mexique et obtint des renseignements de France pour monter un dossier sur ce qui s'était passé, fin 1971. En fait, il accuse la RCMP d'avoir fabriqué des preuves pour faire incarcérer un individu qui sans être sans reproche, n'aurait encore jamais touché au trafic de la drogue. Elle aurait alors réussi à se débarrasser de Conrad Bouchard dans un coup monté, c'est du moins ce que prétend Edwin Pearson après avoir fait d'innombrables recherches et obtenu d'innombrables affidavits.

"J'accuse la RCMP d'avoir monté un coup pour faire condamner des individus. Il y a une différence entre infiltrer un réseau et se porter acquéreur de drogue afin de découvrir les puschers et remonter aux sources du réseau et organiser l'importation de produits de toutes pièces.

## L'AGENT-DOUBLE

"Le rôle des policiers ou agents-doubles n'est d'agir qu'en vue d'apporter la preuve devant les cours de Justice pour condamner les coupables des crimes imputés, sans arrière pensée, sans jamais ajouter ou omettre, mais jamais être la cause déterminante des infractions par l'appât du gain et ainsi obtenir de lourdes condamnations contre des accusés indigents (qui dans la misère ne savent pas résister adéquatement aux tentations de faire de l'argent vite).

"Les nombreux crimes se rapportant au trafic et à l'importation d'héroïne au Québec de novembre 1971 à décembre 1972 sont imputables principalement au dénommé René Quintin de Kercadio qui agissait sous les ordres de la GRC et de la DEA américaine.

"Si le sergent d'état-major a admis ces faits, on peut se demander pourquoi ils n'ont pas fait l'importation et le trafic de marijuana au lieu d'héroïne? Ce qui aurait eu pour effet de faire obtenir des sentences de beaucoup

inférieures pour les accusés.

## LE "COUP-MONTE"

"Cette façon d'agir de la GRC ne constitue donc pas un piège illégal (Entrapment), qui n'est pas illégal au Canada vu l'absence de disposition au Code Criminel, mais bien d'un "Coup monté" de toutes pièces, punissable en vertu de l'article 423 (2) du dit Code Criminel. On pourrait ajouter des accusations de conspiration pour importation d'héroïne au Canada, d'importation et de trafic d'héroïne, de possession pour fin de trafic d'héroïne, de parjure etc."

"Admettre tous ces traquenards, toutes ces sollicitations et toutes ces pressions, serait de favoriser la propagation artificielle des crimes. Vu l'absence de disposition au Code Criminel, un accusé qui a cédé aux pressions dont il a été l'objet, qui jusque là, a été respectueux des lois concernant ce trafic, demeure coupable. C'est seulement lors de l'imposition de la sentence que le Tribunal doit prendre en considération les sollicitations et les pressions dont il a été l'objet. Mais les responsables deviennent à leur tour complices des infractions commises.

Edwin Pearson avait parlé longtemps, tout en citant des passages du volumineux document qu'il vient de terminer sur ce qui s'est passé entre la GRC et les trois personnes qui ont été condamnées pour trafic de drogue.

## ENCORE "LE BOITEUX FRANCAIS"

Alors que les accusés comparaissaient, il s'agissait de Conrad Bouchard et de Louis Henry, il en manquait un, le soi-disant François Pinaud, alias Claude Hernandez, alias René Quintin de Kercadio alias Claude Roy. C'est ce qui ne manqua pas d'attirer la curiosité de M. Pearson et il se mit à vérifier qui était ce monsieur français qui se faisait passer pour un journaliste de la publication France-Actualité et que tout le monde appelait le "boiteux français".

Cet homme d'après M. Pearson, aurait été condamné par la Justice française et aurait été en prison jusqu'en 1968. Il serait alors sorti de prison pour travailler pour la police, tout comme Roger Gageloux, auteur du livre "Le Jockey" dans lequel il affirmait avoir travaillé pour la B.N. D.D. américaine et la GRC.

Selon le document présenté par Edwin Pearson, Roger Gageloux aurait rencontré le sergent d'état-major Gilles Poissant en compagnie de l'agent spécial américain Kevin Gallagher qui a témoigné dans plusieurs causes de narcotiques à Montréal et ailleurs, jurant ne pas connaître ou n'avoir rencontré le boiteux français.

"Pendant un certain temps les deux agents-doubles travaillaient pour la police de New York et se soupçonnaient l'un l'autre. Ils ne savaient pas qu'ils travaillaient tous les deux pour le même service, jusqu'au

moment où ils se rencontrèrent à l'entrée de l'édifice de la police new yorkaise."

"René Quintin de Kercadio vit présentement à Mexico, au Mexique. Il a épousé une Mexicaine de qui il a un enfant et ferait partie de la haute société. Sa belle-soeur fréquente des fonctionnaires du gouvernement du Mexique qui sont très près de la présidence du pays.

## TEMOIGNAGE DU POLICIER FRAPPE D'INTERDIT

Le 13 juin 1975, un mandat d'arrestation était émis contre François Pinaud, alias Claude Hernandez, alias Claude Mercier, alias René Quintin de Kercadio, suite à la "plainte privée" d'Edwin Pearson.

Le 22 juillet 1977, le juge Bernard Bilodeau admettait le fait tout en refusant de rendre public le témoignage de Gilles Poissant.

"Dans le présent cas, disait le rapport du juge, une plainte a été déposée contre deux personnes, conjointement, soit Gilles Poissant membre de la Gendarmerie du Canada et René Quintin de Kercadio, alias Claude Hernandez. Suite à une décision que j'ai rendue au cours de la pré-enquête, le nom de Gilles Poissant a été rayé, comme dénoncé, de façon à ce qu'il soit apte à témoigner dans la pré-enquête. Aucune sommation ou mandat n'ont par conséquent été émis contre lui. Il y a cependant eu un mandat émis contre Claude Hernandez."

C'est la déposition du sergent Gilles Poissant que Edwin Pearson veut rendre publique. "On fait une enquête sur la GRC, ce qui a été dit lors de la pré-enquête renseignera le public sur ce qui se passe vraiment. Cela peut aussi aider la cause des gars pour qui j'ai fait tout le travail."

## LA GRC JETTE DE LA POUVRE AUX YEUX

S'en prenant alors aux arrestations massives que la GRC fait présentement au Québec.

"Ils ont arrêté 160 gars pour le trafic de la drogue. Ils pourraient en arrêter 1,000 s'ils le voulaient, dans le quartier de la rue Crescent et saisir la même quantité de drogue qu'ils ont eu lors de cette fameuse razzia. A l'heure actuelle, s'ils montrent beaucoup plus d'activité au Québec, c'est pour jeter de la poudre aux yeux et essayer de montrer que, grâce à la méthode d'infiltration, ils peuvent arrêter des trafiquants, mais encore une fois, il y a une marge entre l'infiltration et le "coup monté" et les autres actes illégaux. Ils essaient de tout mettre dans le même sac.

Michel Fauvel

HORLOGERIE-BIJOUTERIE  
A l'école A la maison Dépliants gratuits  
Examens du ministère de l'Éducation  
Niveau secondaire et recyclage  
Permis no 749659

INSTITUT D'HORLOGERIE  
DU CANADA LTÉE

1012 est. Mt Royal  
Montréal H2J 1X6 Tél.: 523-7623



Pierre D'Orsonnens, membre du personnel navigant d'Air Canada, avait tout vu ce soir-là.

Lorsqu'on sait que seulement 13% des crimes sont résolus, du moins dans un court laps de temps, on ne peut que se réjouir de voir les enquêtes progresser de façon positive. Après deux mois de recherches la Sûreté municipale de Ville de Laval arrêta un suspect, en la personne de Robert Richard, 25 ans, en rapport avec le meurtre de Sylvie Coupal, une jeune fille qui était à l'emploi du bar-salon, Le Ricochet, situé au 3498 boulevard Dagenais dans le quartier Fabreville, dans le secteur nord ouest de la ville des voisins.

Malgré l'insistance de l'avocat qui représentait Robert Richard, le témoin principal, Pierre D'Orsonnens, 26 ans a

# TIRÉE À BOUT PORTANT ALORS QU'ELLE TENTAIT DE S'ÉCHAPPER, SYLVIE COUPAL À SUCCOMBÉ AU VOLANT DE SON AUTOMOBILE

répondu sans trop s'impatienter aux questions très précises de Me Robert Lahaie.

M. D'Orsonnens, un membre du personnel navigant de la compagnie Air Canada assisté au crime qui s'est déroulé en plein terrain de stationnement des édifices de la place Bellerive.

"J'étais au volant de mon automobile, dans le terrain de stationnement du building 5 de la Place Bellerive. J'ai vu une automobile conduite par une jeune femme tourner à dix pieds de la porte du garage. Elle était poursuivie par un gars armé d'un revolver qui tirait des coups de feu. J'ai vu le tireur à une distance qui variait de la largeur de mon automobile à une vingtaine de pieds.

"Il y eut plusieurs coups de feu, après le premier coup de feu la jeune femme frappe le bord du trottoir en voulant échapper à son assaillant qui lui courait après en tirant une deuxième fois. J'entends alors quelqu'un crier "le fou" et l'individu se retourne pour s'enfuir vers son automobile qui se trouvait dans l'allée qui menait vers l'extérieur. Il s'agissait d'une voiture, très propre, de couleur grise avec toit rouge vin en semi-vinyl."

Tel fut succinctement le témoignage de Pierre D'Orsonnens qui avait assisté à la scène. Pendant l'incident, le jeune homme n'était pas resté inactif et voyant l'automobile de la jeune femme rouler sans chauffeur, la jeune fille s'étant écroulée sur son siège, il se précipita au volant de l'automobile et d'un coup de bras poussa le changement de vitesse de la position "drive" à la position "park", arrêtant par le fait même l'automobile. L'assassin avait eu le temps de s'enfuir et ce n'est qu'après que le témoin donna sa

version des faits, avec une description de l'individu qui venait d'accomplir ce geste crapuleux.

Ce sont les sergents-détectives Marcel Boilard et René Tétreault qui ont recueilli le témoignage de M. D'Orsonnens.

"Je l'ai décrit comme un homme assez jeune, pesant environ 150 livres et mesurant 5 pieds 6 ou 7 pouces. J'avais remarqué tout particulièrement sa chevelure qui sans retomber sur ses épaules dépassait ses oreilles pouvant donner l'impression que l'individu portait une perruque. Je constatais que c'était un homme habillé très proprement et que sa chevelure était elle aussi très propre."

Tout ceci se passait au début de septembre vers sept heures du soir et ce n'est que vers la fin novembre que le témoin eut des nouvelles de la police.

"Les policiers sont venus chez moi pour que j'identifie une photo parmi tant d'autres. Tout a été effectué en présence de deux policiers et de mon épouse, les agents me présentèrent de 10 à 15 photographies et j'en choisis deux. J'arrivais pas à me décider laquelle des deux photographies étaient en fait la personne que j'avais vue ce soir-là. Les individus étaient peignés différemment, j'appris par la suite qu'il s'agissait du même individu mais coiffé différemment."

Quelques jours plus tard le témoin était convoqué par la police pour venir identifier un individu sur un line-up de huit personnes à la police de Laval.

"Je revenais de faire un vol", déclara alors Pierre D'Orsonnens à la grande surprise de l'auditoire. Mais il s'agissait évidemment d'un vol d'avion, d'une envolée d'Air Canada pour qui le témoin travaille depuis

déjà plusieurs années.

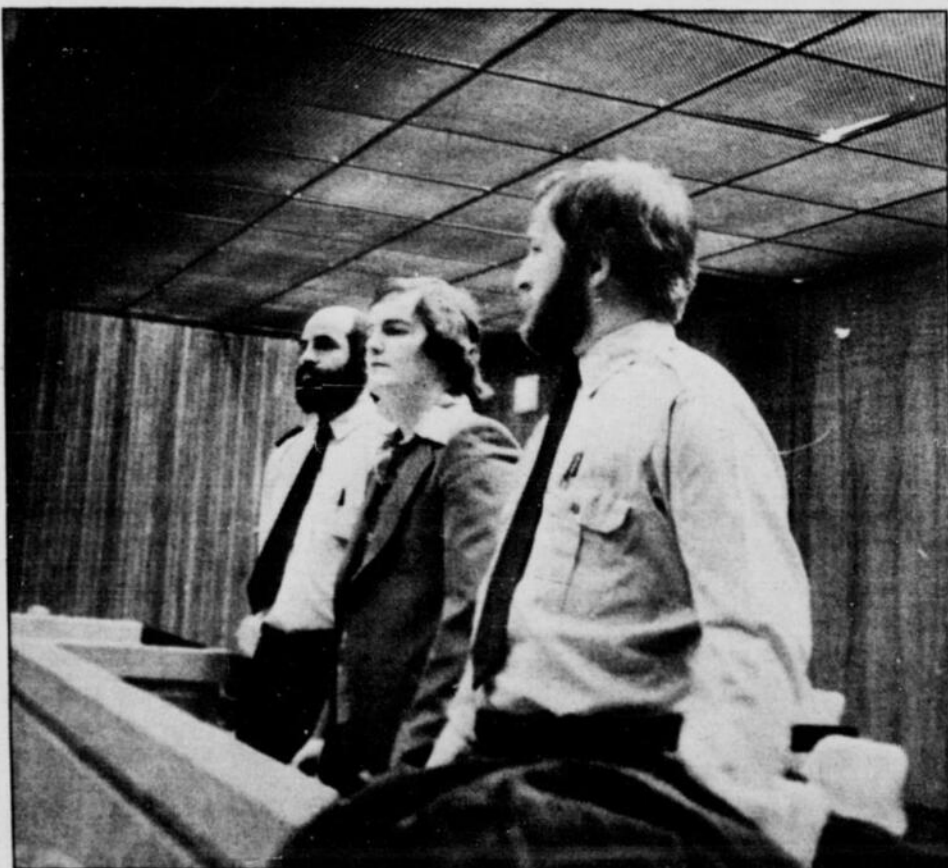
"Je venais d'arriver chez moi et j'étais fatigué. J'ai alors demandé à la police si elle pouvait venir me chercher, ce qu'elle fit. Je n'étais pas seul à attendre pendant une vingtaine de minutes, nous n'avons pas parlé. Sur les huit personnes qui faisaient alors partie du "line-up", j'ai tout de suite identifié le cinquième le numéro cinq."

Le témoin répondait alors aux questions de l'avocat Robert Lahaie qui voulait savoir si les témoins s'étaient consultés avant d'identifier Robert Richard.

Le coroner Laniel qui menait l'enquête avait au préalable demandé au témoin s'il reconnaissait la personne qu'il avait vue tirer le jour du crime et Pierre D'Orsonnens n'hésita pas à montrer du doigt le jeune homme qui se trouvait de l'autre côté de la salle, entouré de deux gardes.

Tout en répondant aux questions insistantes de l'avocat de M. Robert Richard, Pierre D'Orsonnens avoua qu'en dessous de la photographie de l'individu qu'il avait identifié, il y avait de fait un numéro. Nous avons appris des policiers, qu'en fait, Robert Richard avait déjà été accusé de vol qualifié. Me Robert Lahaie a aussi essayé de vérifier l'assurance du témoin et jusqu'à quel point il était sûr de lui. Vu l'assurance de Pierre D'Orsonnens, le juge Laniel a laissé l'avocat mener ses questions sans trop intervenir.

René Bataille



Debout, entre ses deux gardiens, Robert Richard n'était pas du tout heureux du témoignage de D'Orsonnens.



Répondant avec assurance aux questions de l'avocat Me Robert Lahaie, M. D'Orsonnens a avoué que les verres fumés de l'individu, qui avait tiré les coups de feu sur Sylvie Coupal, ne l'ont pas empêché d'identifier Robert Richard, comme celui qui a tiré sur la victime.

**DIAMANTS**

Meilleurs prix en ville  
Manufacturiers les montures

**M. Marcel Robert**

620 est. rue Jarry  
Montréal. 272-9747

# ON CRAINT QU'ELLE SOIT ENLEVÉE

# MARGARET TRUDEAU

# EST SURVEILLÉE

# POLICE

PAR  
LA

A Montréal, depuis quelques semaines, pour tourner son premier film, **KINGS AND DESPERATE MAN**, MARGARET TRUDEAU aurait été l'objet d'une étroite surveillance de la police. Son mari serait d'ailleurs intervenu personnellement pour que Margaret ne court aucun risque, lors de son séjour au Québec. On craint dans son entourage immédiat qu'elle ne soit victime d'un enlèvement. Les ravisseurs pourraient évidemment exiger une très grosse rançon auprès du gouvernement canadien, ou s'adresser directement au Premier ministre PIERRE-ELLIOT TRUDEAU.



MARGARET TRUDEAU est actuellement l'objet d'une étroite surveillance de la police.

### DES DIZAINES DE POLICIERS

L'un de nos journalistes, qui avait été envoyé spécialement à l'hôtel QUATRE SAISONS, où séjourne Madame Trudeau, a été frappé par le nombre de policiers circulant un peu partout dans le hall d'entrée et même sur les étages. Plusieurs étaient habillés en civil, mais leur attitude dénotait bien qu'ils étaient là pour protéger la femme du Premier ministre.

En ce sens, on peut dire que MARGARET TRUDEAU est toujours

considérée comme l'épouse de Trudeau et on ne veut pas qu'elle prenne de risque. Ceci représente évidemment quelques inconvénients et le tournage du film n'a pas manqué d'être perturbé à quelques reprises. Le producteur ne s'en offusque pas trop car il reçoit une publicité pour son film et cela ne pourra qu'aider, lors de sa sortie.

Outre un risque d'enlèvement, on craint aussi que Margaret ne soit victime d'un maniaque sexuel qui profiterait d'un moment d'inattention, pour s'en

prendre à cette jeune femme, qui est d'ailleurs fort jolie. On se souviendra que la chanteuse DALIDA avait été victime de ce genre d'attaque, à sa sortie du Grand Théâtre de Québec. Elle avait été alors attaquée par un inconnu armé d'un marteau. MARGARET TRUDEAU est devenue bien malgré elle, un "symbole de la femme" tout comme JACKIE ONASSIS, MARILYN MONROE ou BRIGITTE BARDOT. Elle doit donc être constamment protégée. Quant on sait le nombre de désaxés qui se promènent un peu par-

tout, on doit admettre que la police a raison de s'inquiéter.

MARGARET TRUDEAU a choisi de mener une vie publique et de devenir une star. Elle devra par conséquent en payer le prix et en accepter tous les inconvénients. On raconte qu'elle est surveillée, même à New York, où elle vient d'aménager dans un luxueux appartement. Tant et aussi longtemps qu'elle s'appellera Margaret Trudeau, elle sera protégée par la police, qu'elle soit canadienne ou américaine.



MARGARET doit éviter les bains de foule.



Le Premier ministre PIERRE-ELLIOT TRUDEAU ne veut prendre aucun risque.

### Caisse populaire IMMACULÉE-CONCEPTION

JEAN LAURIER, gérant  
1685 est, rue Rachel, Montréal TEL: 524-3551  
H2J 2K6

### Caisse populaire ST-ARSÈNE DE MONTRÉAL

HENRI CROMP, gérant  
1080 est, rue Bélanger, Montréal TEL: 273-9945  
H2S 1H2

### Caisse populaire STE-BERNADETTE

JEAN-GUY DESHAIES, directeur  
3566 est, Bélanger, Montréal TEL: 725-3668  
H1X 1A7

### Caisse populaire STE-BIBIANE DE ROSEMONT

PAUL-ÉMILE BENOÎT, directeur  
3247, rue Dandurand, Montréal TEL: 721-0196  
H1Y 1V6

### Caisse populaire ST-EDOUARD DE MONTRÉAL

JACQUES MARIN, gérant  
450 est, rue Beaubien, Montréal TEL: 271-2435  
H2S 1S3

LA  
DIRECTION  
ET LE  
PERSONNEL  
DE CES  
CAISSES  
POPULAIRES  
S'UNISSENT  
POUR  
SOUHAITER  
A TOUS



**Joyeux Noël**



**BONNE ET  
HEUREUSE ANNÉE**

### Caisse populaire ST-ESPRIT DE ROSEMONT

YVANO LAROCQUE, gérant  
2685, rue Masson, Montréal TEL: 725-5241  
H1Y 1W3 (Salle de réception à louer)

### Caisse populaire ST-ETIENNE DE MONTRÉAL

BERTRAND FORTIN, gérant  
5805, rue Christophe-Colomb, Montréal TEL: 272-2117  
ou 272-2662 H2S 2G3

### Caisse populaire ST-PHILIPPE DE MONTRÉAL

CLAUDE LALIBERTE, gérant  
1565 est, rue Bélanger, Montréal TEL: 376-3110  
H2G 1A9

### Caisse populaire ST-STANISLAS DE MONTREAL

BERNARD POLIQUIN, gérant  
1350, rue Gifford, Montréal TEL: 524-7521  
H2J 1R7

### Caisse populaire ST-VINCENT-FERRIER

JEAN ST-PIERRE, gérant  
205 est, rue Jarry, Montréal TEL: 382-6096  
H2P 1T6

## ARCHITECTURE DE PAYSAGE

FRANCOIS-PIERRE NADEAU ARCHITECTE DE PAYSAGE

Pendant les années 50, les citoyens des grandes villes nord-américaines commencèrent un exode massif vers la banlieue. Ils délaissèrent progressivement les villes au profit de ces soi-disantes campagnes. Croyant fuir la pollution de l'air et du bruit, ainsi que le stress des métropoles et autre mégapoles, ils allèrent s'établir dans les campagnes avoisinantes. Les Montréalais pour leur part s'enfuirent vers les Chambly, Répégnigny, St-Bruno, Brossard, les municipalités composant aujourd'hui Laval, etc. Toutefois plusieurs banlieusards gardèrent leur emploi dans la grande ville. On travaille à Montréal le jour, on dort à l'extérieur le soir, d'où le nom de villes-dortoirs qu'on donna à cette banlieue. Mais sans s'en rendre compte les banlieusards ne firent que changer le mal de place. La banlieue, devenant de plus en plus peuplée commença à ressembler à la ville qu'ils avaient quittée; et de nouveau ce fut l'exode: St-Jérôme, Ste-Julie, Châteauguay, etc. A tel point que la banlieue s'étend à des dizaines de milles et il devient de plus en plus difficile de venir travailler à Montréal. Ca prend souvent une heure de transport sans compter les inconvénients inhérents: les longues files d'at-



tente à l'entrée de la ville par les différentes autoroutes et ponts (les dernières tempêtes de neiges accompagnées de l'arrêt des transports en commun auront sûrement contribué à faire prendre conscience de ce problème à plusieurs banlieusards.) A ce problème bien visible s'ajoute les problèmes cachés: augmentation du coût de l'essence, risque accru d'accidents automobiles, taxes qu'il faut payer pour construire et entretenir les autoroutes, fatigues et stress, dus au transport, destruction des terres arables, manque de services, etc. Quand je parle de manque de services, je ne dis pas qu'il y a un manque total de services; mais vous ne me ferez pas croire que vous avez autant de cinémas, de théâtres, de

restaurants, d'autobus, d'hôpitaux, de musées, d'associations communautaires, de clubs récréatifs et sportifs, de boutiques, etc. que dans la grande ville. Pourtant, dans bien des cas, les taxes payées et autres dépenses additionnelles faites pour vivre à l'extérieur de la ville s'équivalent. N'allez pas croire que j'en veux aux gens qui quittent et quittent encore la ville. Ils ne le font pas sans raison. Après tout, ils cherchent à obtenir ce qu'ils n'ont pas: l'air pur, un nombre respectable d'espaces verts où il fait bon se promener, des logements insonorisés, faciles à chauffer à un prix abordable, des rues où on peut marcher sans se faire écraser.

à suivre



## SUPER CONCOURS

### QUATRE PRIX DE \$25 à gagner

Envoyez la solution à l'adresse suivante: Le Petit Journal — MOTS CROISÉS — CASE POSTALE 240 — SUCCURSALE K — MONTRÉAL 247 — P. QUÉBEC. PREMIER TIRAGE: LE 6 JANVIER

#### HORIZONTALEMENT

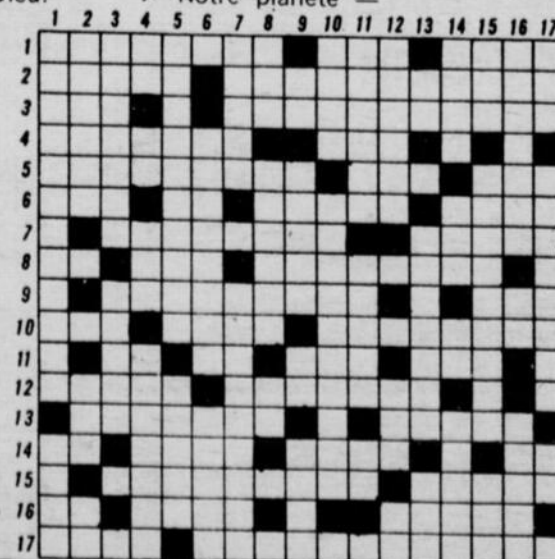
- 1—Petit ouvrage fortifié — Point cardinal — Greffa.
- 2—Petit bâtiment rapide qui portait des dépêches — Solution de continuité de la paroi musculaire abdominale, laissant la peau seule pour contenir les viscères.
- 3—Art de lancer — Réduire à des limites étroites.
- 4—Prévenir d'un danger — Possédés.
- 5—Trait, ligne délicate qu'on observe sur le visage — Sentence, parole mémorable — Situé.
- 6—Epoque — Du verbe devoir — Enduire d'iode — Grand bassin naturel.
- 7—A la Bourse, sorte de marché à terme avec option — Aller en arrière.
- 8—Possessif — Pronom personnel pluriel — Fleuve de Sibérie occidentale.
- 9—Mettre en liasse — Direction de l'axe d'un navire.
- 10—Pronom interrogatif — Greffe — Coup sur la figure (vieilli).
- 11—Note — Sert à lier — Partie tombante d'un vêtement — Dieu.

- 12—Narine des cétaées — Copiera.
- 13—Violente, passionnée — En qualité suffisante.
- 14—Parcours des yeux — Orienter suivant un axe — Saveur — En les.
- 15—Qui attire agréablement — Bord d'un astre.
- 16—Possessif — Viscère double — Manquer.
- 17—Amena à soi — Dignité de statouder.

#### VERTICALEMENT

- 1—Se dit d'un vers grec ou latin qui se termine par un pied incomplet — Matière pesante d'un navire.
- 2—Déprécier — Élément du cintre — Possède.
- 3—Femmes séduisantes — Gros canard du Nord.
- 4—En les — Note — Chacune des pièces de bois qui soutiennent un navire en construction — Mammifère rongeur d'Amérique du Nord.
- 5—Gros saucisson d'Italie — Teneur exacte d'une loi.
- 6—Diastase contenue dans les amandes amères — Station thermale de l'Allier.
- 7—Notre planète —

- Chargeant en titre d'une fonction.
- 8—La première femme — Simple, un peu sotté — Pronom personnel.
- 9—En les — Robes d'avocats — 3-1416 — Instrument de jeu, en osier ou en cuir, utilisé à la pelote basque.
- 10—Greffe — Action de nier.
- 11—Synonyme ancien de goître — Principe odorant de la racine d'iris — Ancienne note.
- 12—Objet précieux — Rongeur — Petit ruisseau.
- 13—Bradype — Danse populaire hongroise — Garçon d'écurie.
- 14—Volcan de la Sicile — Chemin bordé de maisons — Pronom personnel — Qui vient après.
- 15—Habitation des oiseaux — Genre de plantes dont diverses espèces croissent dans les lieux humides. — Vaste étendue d'eau salée.
- 16—Qui est dans la torpeur — Préfixe — Marqua de raies.
- 17—Homme ignorant — Nécropole des taureaux Apis, en Egypte — Pronom personnel.



# SPÉCIAL DES FÊTES...

Comme chaque année, le Père Noël descendra bientôt sur la terre, dans son traîneau tiré par les rennes, pour déverser le contenu de son sac sur le monde. Symbolisme, bien sûr, puisque chacun sait qu'il est occupé par la publicité et la tournée des

magasins. C'est donc à nous, pauvres ou heureux mortels, à lui donner un coup de main pour combler de joie nos parents, enfants et amis. Le trituration, le malaxage, le chauffage du cerveau commencent vers la fin de novembre. Que choisir? Un petit conseil à ce propos, qui ne

pourra s'appliquer que pour l'année prochaine: vous noterez, au cours de l'année, les idées et souhaits de présents exprimés par vos proches. Vous éviterez d'être pris au dépourvu non seulement au temps des Fêtes, mais pour les anniversaires, les occasions spéciales, etc.

AUSSITÔT DIT... MUM... AUSSITÔT PRÊT



CONSULTER  
L'ANNUAIRE  
TELEPHONIQUE

75 VEHICULES POUR VOUS SERVIR  
SUR TOUT LE TERRITOIRE DE MONTRÉAL

## OFFREZ DES LIVRES

SUCCULENTES  
SPARE RIBS



le Bar-B  
RESTAURANT & LOUNGE  
1201 rue Guy  
Tél.: 931-3811 - 931-4743

### OFFREZ DES LIVRES

Dans la majorité des familles, c'est la surprise qui compte. Donc, pas question de demander carrément ce qui plairait. Et puis, il y a le prix. Un cadeau qui s'offre bien: le livre. Le prix des volumes a aussi subi l'inflation et, à part les livres de poches, ils sont chers. De plus, le choix est illimité: du livre d'art sur tous les sujets aux "comics". Presque tous les enfants de 6 à 16 ans apprécieraient un pa-



## OFFREZ DES BIJOUX

quet contenant plusieurs revues de bandes dessinées.

### OFFREZ DES BIJOUX

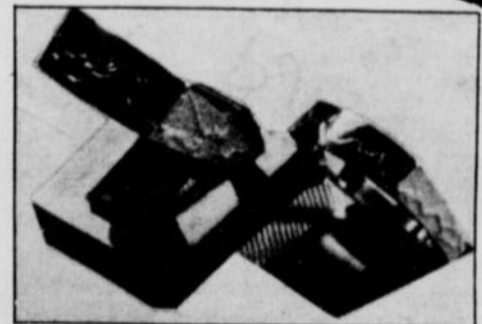
Quand on pense bijouterie, on pense aux importations américaines, européennes ou autres. Mais il ne faudrait pas oublier que depuis quelques années, les Québécois créent de plus en plus de bijoux. Ainsi, le Salon des Métiers d'Arts donne un vaste aperçu des possibilités québécoises. Les kiosques de joaillerie y sont nombreux et bien représentés. Les créations répondent à des critères d'originalité et de professionnalisme très élevés.

En plus des bijoux en or et en argent, à la conception variant du classicisme le plus pur à l'avant-gardisme le plus audacieux, de nombreux artisans offrent des bijoux confectionnés à partir de matériaux divers, pierres non-précieuses, etc. C'est la recherche du bijou qui en fait un objet qu'on aime

porter, même s'il n'est pas en métal précieux. De plus en plus des gens achètent des pièces, délicates ou volumineuses, pour enjoliver leurs tenues sportives. De jolies boules colorées, alliées à un cordon de cuir, sont souvent plus adéquates, avec nos vêtements tout-aller, que le bijou de métal précieux, plus sophistiqué. De même, les boucles d'oreilles ou les bracelets de

toutes les teintes, aux formes stylisées, se prêtent à tout, même au port des jeans.

Avec un peu de goût, d'imagination et de recherche, il est possible de se constituer un assortiment varié de bijoux, sans dépasser son budget. Le problème, c'est que si vous aimez les bijoux, vous serez envahis d'une frénésie d'achat devant les étalages de nos bijoutiers.



Au Bourassa

Les Grisons  
Restaurant



RÉSERVATION:  
322-6760

CUISINE FRANÇAISE  
ET CANADIENNE

SALLE RÉCEPTION - LICENCE COMPLÈTE  
NOS SPÉCIALITÉS

Le steak grillé de marque rouge qui a  
fait notre réputation.  
Les fruits de mer de choix.

BAR - SALON

LES FONDUES SUISSES  
La savoyarde et la bourguignonne.

Choix de vins qui saura plaire au plus fin connaisseur - Café espagnol ou brésilien  
Dîner d'hommes d'affaires

6150 HENRI BOURASSA E. MONTRÉAL-NORD COIN BLVD ROLLAND  
(Situé en avant du Golf Bourassa)

Votre bijoutier de confiance  
établi au même endroit depuis 34 ans.



BIJOUX — CADEAUX

256 EST, STE-CATHERINE, MONTRÉAL TÉL: 288-3628

# MONTRÉAL, CAPITALE NORD-AMÉRICAINE INCONTESTÉE DE LA GASTRONOMIE

De tout temps, les Canadiens ont apprécié le bien boire et le bien manger. Pendant des siècles, et tant sous le régime français que sous la domination anglaise, les Québécois ont constamment apprécié la bonne chère. Mais il aura fallu le deuxième conflit mondial et les décennies qui suivirent pour que les nôtres fassent



connaître aux nombreux étrangers qui visitent nos murs, surtout depuis l'Exposition universelle de 1967 et les Jeux Olympiques pour qu'on se rende compte chez nous comme ailleurs que Montréal a droit, sans le moindre doute possible, au titre des plus enviées de capital nord-américaine de la gastronomie.

Il suffit de lire les nombreuses publications touristiques, hôtelières et d'affaires publiées aux quatre coins du monde pour constater, avec une profonde satisfaction, que Ville-Marie n'a absolument rien à envier à aucune autre métropole en fait de haute cuisine d'une valeur tellement marquante qu'elle attire constamment sur Montréal des éloges nombreux qu'on distribue pourtant avec parcimonie lorsqu'il s'agit de ses rivaux.



**14 ALBUMS "BOULE ET BILL" SONT MAINTENANT DISPONIBLES - \$4.<sup>25</sup>**

**EN VENTE PARTOUT**

**DISTRIBUTION EXCLUSIVE GRANGER FRÈRES LIMITÉE**



**CHARLES  
MARION:**

**LE FOSSOYEUR**  
es confessions de Marcel Bernier



**LA FAMILLE  
TERRIEN  
CRIE "AU SECOURS"**

# **POLICE JOURNAL**

**OUI OU NON  
S'EST-IL  
ENLEVÉ  
LUI-MÊME?**

**AUSSI:**

• **2 MEURTRES  
À DORION**

• **2 ÉVADÉS  
CAPTURÉS**

• **L'AFFAIRE  
DU CASINO**

## ÉDITORIAL

# CHACUN À DROIT À SES DROITS

Tout récemment un homme, un homme comme tout le monde, comme votre voisin, comme mon voisin était reconnu coupable d'un double meurtre, quelque chose de particulièrement scabreux. Il avait dépecé deux jeunes filles, dont une dont on a pas retrouvé le corps.

Multes détails furent fournis à la presse. Les gens se sont indignés. Puis vint la JUSTICE. L'homme fut jugé par ses pairs et trouvé coupable de ce double meurtre. Il fut condamné à 20 ans de prison. 20 ans de prison, cela signifie que cet homme, votre voisin, mon voisin, pourra reprendre sa liberté dans environ huit années, s'il se conduit bien.

Dans certains milieux on applaudit, on crie bravo, parce que les DROITS DE L'HOMME ONT ÉTÉ RESPECTÉS.

Reste maintenant à définir ces droits de l'homme. On réclame à grands cris l'abolition de la peine de mort. Les juges sont parfois influencés par pareils plaidoyers populaires.

L'homme, ce voisin, vivra, mais non seulement il vivra mais il aura libre cours de revenir dans la société dans huit ans.

Rien ne dit évidemment qu'il commettra un nouveau crime. Les propagandistes des droits de l'homme vous diront qu'il aura eu le temps de se repentir et même de se réhabiliter.

Oh, comme je me dois de rire en entendant ce mot RÉHABILITATION. Certes la chose existe mais elle est très... mais alors très rare. Les statistiques le prouvent, ce n'est pas moi qui le dit. Regardez ceux qui ont fait du pénitencier, de la prison et regardez leur sort lorsqu'ils sortent des pénitenciers. Miraculeusement ils échapperont à la retombée dans le crime.

Mais lorsqu'on parle des droits de l'homme, ces droits n'ont-ils de valeur que pour le coupable?

Que dire des droits de la victime. Ces deux filles avaient le droit de vivre.

Ces deux filles avaient le DROIT de se mouvoir dans une société libre. Un homme, le tueur, en a décidé autrement. Lorsqu'on défend ces tueurs on implore dans la majorité des cas l'absence d'un contrôle de ses sens. Ils sont saouls, ils sont drogués, ils sont fous. Dans ce cas, on ne leur donne pas de médailles, mais c'est tout juste.

Certes je crois à une forme de réhabilitation, certes je crois que certains meurtres sont commis sous l'influence de l'alcool, de drogues, mais cela signifie-t-il que ces tares, ces maladies les éloigne de toute forme de punition. On veut alors les guérir.

Un homme qui en a assez de sa femme n'a qu'à se saouler la gueule, de prendre quelques doses de cocaïne, de prendre un tas de pilules et le tour serait joué. Alors ce serait facile.

Un policier est tué, lui qui risque sa vie pour protéger la vôtre, il est constamment traqué par les malfaiteurs qui, se sentant protégés par des lois bénéfiques, s'en donnent à coeur joie.

A ces promoteurs des droits de l'homme, je dis donc, messieurs, mesdames, que faire du droit des VICTIMES.

Si les lois étaient plus sévères, le meurtrier y penserait deux fois avant d'exécuter.

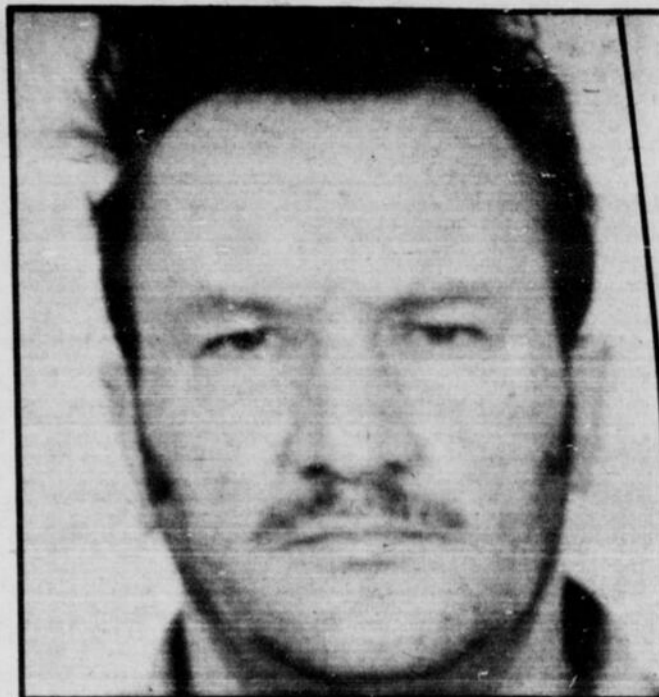
Je ne veux pas descendre en bloc les DROITS DE L'HOMME, c'est pourquoi, la semaine prochaine, je parlerai de la valeur de ces droits, des droits qui peuvent être justes et recommandables mais alors, c'est dans leur forme d'application qu'ils prennent leur valeur.

Jean Morin

## DEUX DANGEREUX ÉVADÉS SONT REPRIS À STE-ADÈLE

Agissant sur la foi d'informateurs anonymes, de nombreux policiers de la ville de Laval et de la Sûreté du Québec, armés jusqu'aux dents ont cerné un chalet de la rue Morin, dans la municipalité de Sainte-Adèle, dans les Laurentides, pour l'envahir plus tard. Deux dangereux récidivistes ont été appréhendés, non sans difficulté, toutefois. Il s'agit d'André Robillard et de Louis-Philippe Chamberland.

L'opération s'est effectuée aux petites heures mardi matin et malgré l'heure, elle a ameuté, pour ainsi dire, plusieurs citoyens de Sainte-Adèle. Il y a eu des coups de feu tirés de part et d'autre et les policiers ont dû user de gaz lacrymogènes pour maîtriser les individus. Ceux-ci s'étaient évadés il y a environ un mois de l'Institut Archambault, à Sainte-Anne-des-Plaines, institution à "sécurité super-maximum". Robillard avait été condamné à huit ans de prison, après avoir été trouvé coupable de vols à main ar-



LOUIS-PHILIPPE CHAMBERLAND



ANDRÉ ROBILLARD

mée. Quant à Chamberland, il avait été condamné à l'emprisonnement à vie pour meurtre.

Il aura fallu près d'une heure à la vingtaine de policiers pour venir à bout des évadés. Deux jeunes filles, qui se trouvaient dans le chalet en compagnie des deux hommes, ont été

conduites au grand quartier de la Sûreté du Québec où elles ont été relâchées après un long interrogatoire.

Les policiers ont retrouvé une douzaine d'armes à feu de divers calibres, dans le chalet de la rue Morin. Les deux évadés avaient des munitions pour y subir un long siège.

## NOS COLLABORATEURS

Le P.J. (Police Journal) se veut un reflet de la lumière, de la vérité et de l'équité. Police Journal veut étaler la nouvelle, non pas de façon scandaleuse ou éhontée. Nous voulons présenter la nouvelle sous sa forme la plus vraie, sans fard, sans avoir à faire appel à l'hypocrisie pour protéger ou mousser certaines personnes ou personnalités. Police Journal se veut un journal honnête comme toute publication devrait être. Nous étalerons le mal pour tenter de l'enrayer. Nous évaluerons les gestes policiers aussi bien dans leurs bons que leurs mauvais côtés. Des collaborateurs de marque nous aident dans cette tâche. Claude Poirier nous accordera une collaboration spéciale. Moi-même, Jean Morin, je tenterai d'y apporter mon humble expérience dans ce domaine. JEAN-PIERRE RANCOURT, photographe émérite sera chargé de la section photographie. D'autres collaborateurs viendront s'ajouter à notre salle de rédaction instituée dans le but de vous renseigner honnêtement.

J.M.

## PREMIER ACCIDENT MORTEL

# TRAGIQUE IMPRUDENCE D'UN JEUNE MOTONEIGISTE

Malgré les nombreux avertissements de la Sûreté du Québec, concernant le maniement des motoneiges, chaque année des centaines de personnes y per-

dent la vie dans la province. L'hiver n'est pas encore officiellement commencé — il faut dire que la neige n'a toutefois pas attendu le début de l'hiver avant de

nous visiter — qu'un jeune Montréalais de 18 ans a perdu la vie dans un accident qualifié "d'imprudence et de stupidité" par les policiers enquêteurs de la Sûreté du Québec.

Selon certains témoins, le bolide filait à une vitesse de 50 milles à l'heure au moment de la tragédie survenue dans la région d'Oka. Qui plus est, son conducteur en aurait été à sa première expérience comme conducteur de motoneige.

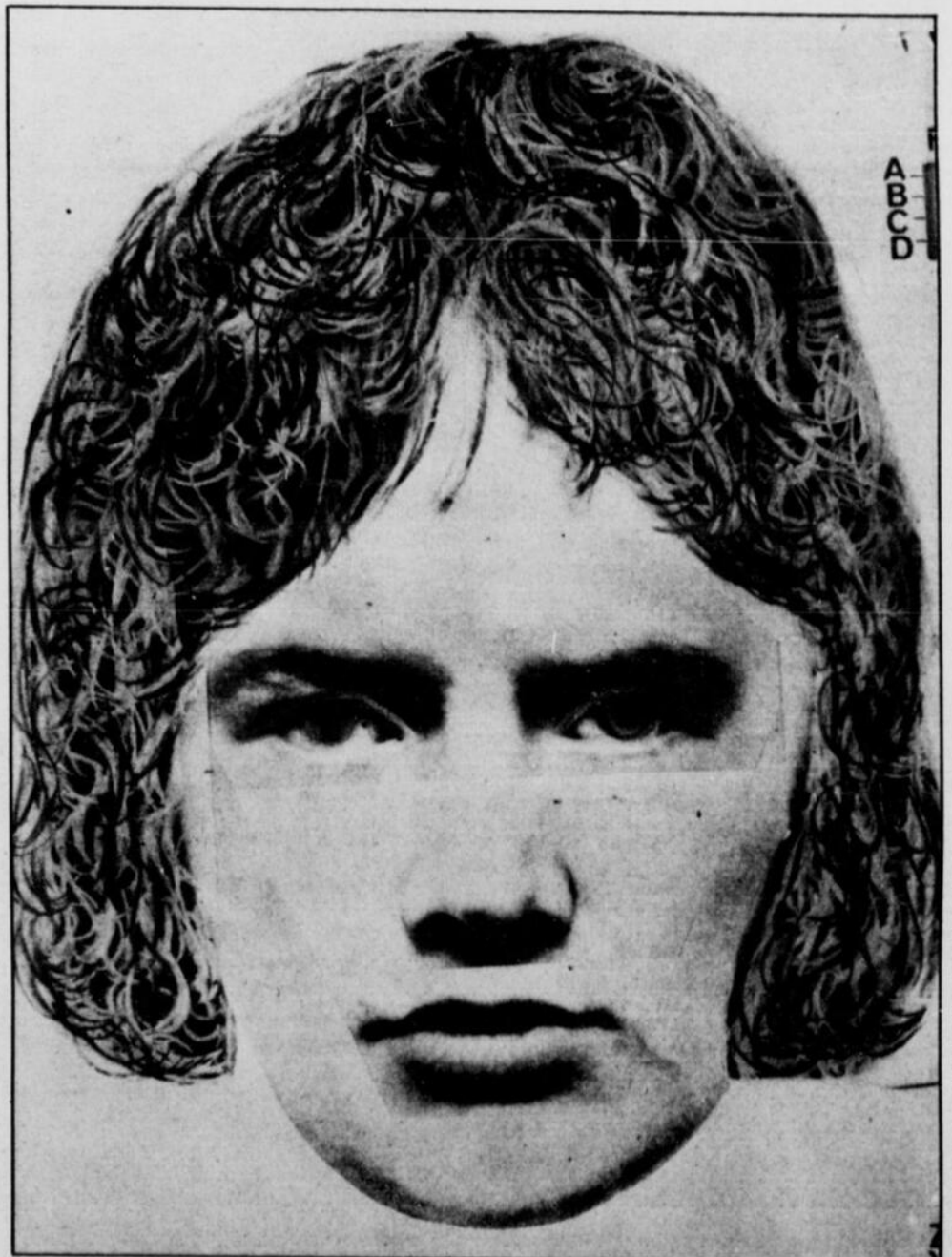
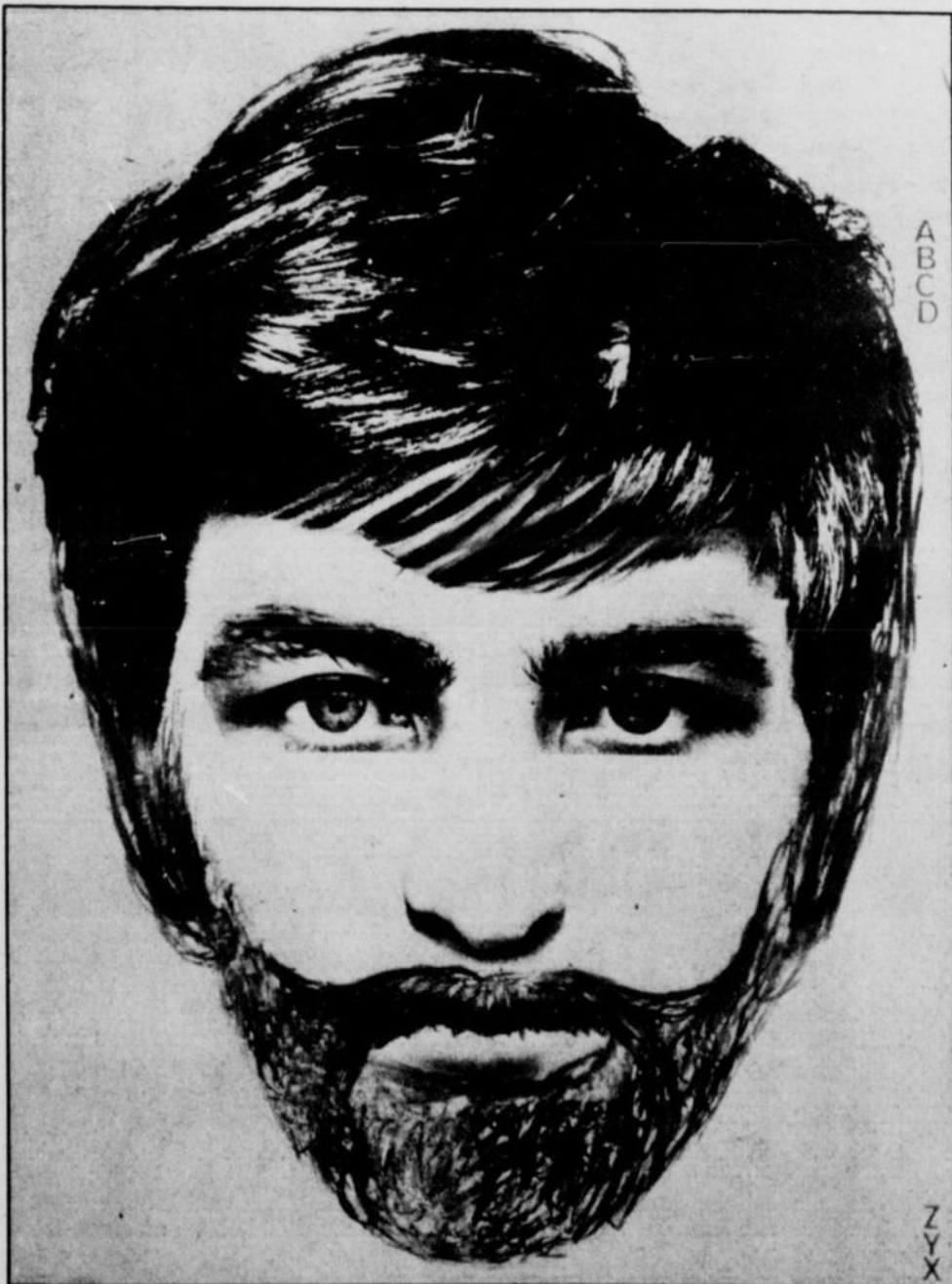
Sans autre commentaire jusqu'à nouvel ordre.

**LA QUESTION SE POSE À NOUVEAU**

# CHARLES MARION

L'Affaire Marion, il faut bien en parler encore, car elle pose toujours une série de questions sans réponse. Les quotidiens — ou ce qu'il en reste — n'en parlent presque plus. Quelques journalistes chevronnés, dont ceux du PETIT JOURNAL, ont continué leurs recherches et sont en mesure d'annoncer aujourd'hui que, contrairement à certains pessimistes, des agents de la Sûreté du Québec en savent beaucoup plus qu'on le pense. "Nous avons tendu nos filets", de nous dire un agent spécialement attaché au "Dossier Marion". Tôt ou tard, le "poisson", que nous connaissons viendra s'y prendre. C'est alors que la population en apprendra de belles! Elle aura sans doute les réponses aux nombreuses questions que se sont posées non seulement les citoyens de la ville et de la région de Sherbrooke mais tous ceux de la province."

## S'EST-IL ENLEVÉ LUI-MÊME?



**QUI A INVENTÉ CES ROBOTS?**

Lorsqu'il revint en société, lorsqu'il fut remis en liberté, Charles Marion a déclaré à plusieurs reprises qu'il n'avait jamais eu l'occasion de voir ses ravisseurs. La police vient de produire deux portraits-robots dont la description semble avoir été donnée par Charles Marion. D'une chose l'autre: ou Marion a un regain de mémoire, ou la police nous cache des choses.

La question primordiale demeure toujours la suivante: "Comment expliquer la dégringolade, pour ainsi dire, dans les prix de la rançon exigée par les ravisseurs. Au début, on a baissé ensuite de la moitié ce chiffre pour atteindre le montant de \$500,000. On a parlé ensuite de \$250,000. Finalement, M. Marion a été libéré après le paiement d'une rançon de \$50,000. Quelques jours après l'enlèvement du chef du service du crédit à la Caisse Populaire de Sherbrooke-Est, les autorités de la Caisse Populaire ont annoncé qu'elles étaient prêtes à verser cette somme énorme aux ravisseurs de leur employé supérieur. On a même parlé, à l'époque que cette fortune avait été transportée de Montréal à Sherbrooke à bord d'un camion blindé. On attendait, a-t-on dit à l'époque le mot des "ravisseurs" pour connaître les détails de la livraison du précieux colis. Insistons ici sur le fait que c'était la Caisse Populaire qui prenait toutes les décisions, retransmises par le truchement de la Caisse Populaire de télévision de Sherbrooke, dont le lecteur attentif a été Normand Maltais, journaliste de grande expérience. La plupart des représentants officiels des grands organes d'information, presse écrite et électronique, y compris le Réseau d'Etat, se sont rendu compte que l'affaire "semblait être dirigée par les autorités de la Caisse Populaire, à la demande de la Sûreté du Québec". Deux ou trois semaines après l'enlèvement de M. Marion, ces journalistes ont noté que la Caisse Populaire laissait de plus en plus toute la direction des opérations aux agents de la Sûreté du Québec. A la Caisse, ce fut alors le début de "la loi du silence". Les opérations financières ont repris leur cours normal. Du directeur régional au simple caissier, on ne parlait plus de l'"Affaire".

Il y eut cette première tentative de remise de la soi-disant somme d'un million de dollars" qu'a transportée les deux journalistes Normand Maltais et Claude Poirier. Les deux valises que ces derniers ont transportées dans un endroit obscur, à quelques milles de la ville de Sherbrooke, presque au début de la nuit, contenaient-elles vraiment un million de dollars? On est porté d'en douter, à se fier à la seconde tentative du genre.

Charles Marion est maintenant un homme libre depuis quelques semaines. On a rapporté que des agents de la Sûreté du Québec l'ont rencontré au "moins huit fois". Nous avons appris d'excellente source que "Marion ne leur a RIEN DIT"! Doit-on en conclure que "Marion ne savait pas quoi leur dire? A-t-il eu peur de dire LA VÉRITÉ, TOUTE LA VÉRITÉ? C'est la question que nous nous posons à la Sûreté du Québec", d'ajouter notre informateur.

LE PETIT JOURNAL se pose cette question: "Marion a-t-il préparé lui-même son enlèvement?" Si oui, dans quel but? A notre avis, c'est là le grand mystère. Les autorités de la Caisse Populaire, en cessant de pousser plus à fond cette affaire, ont-elles trouvé la clef de l'énigme? Nous le croyons fermement.

## UN HOMME MARQUÉ



**CHARLES MARION**

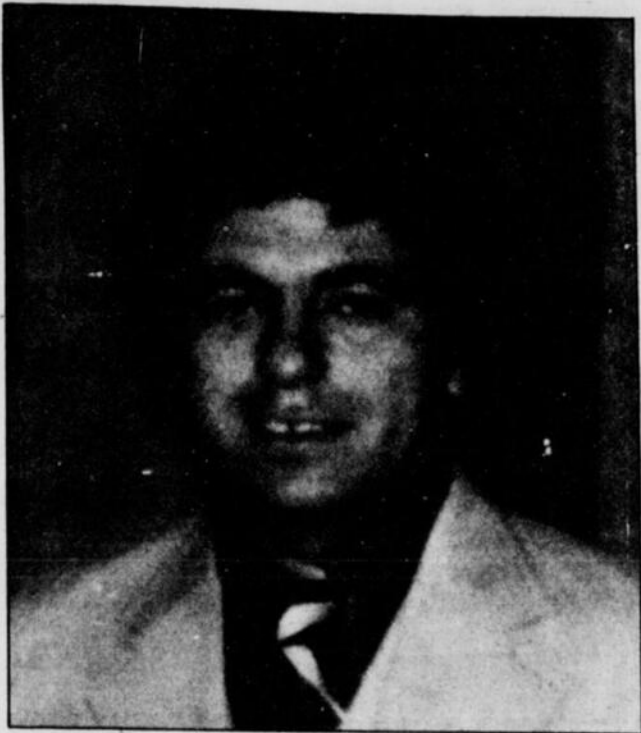
# LA POLICE RÉSERVE DES SURPRISES VERS LE 20 JAN- VIER

En guise de conclusion, nous sommes en mesure d'annoncer que la Sûreté du Québec va convoquer une conférence de presse tout probablement après les Fêtes, soit vers le 20 janvier 1978. Elle doit tout d'abord faire le point depuis le début de l'enlèvement de M. Marion jusqu'à sa libération, pour ensuite expliquer le grand écart entre la somme exigée au tout début et celle qui "aurait été payée" aux ravisseurs, pas par la Caisse, mais bel et bien par les membres de la famille.

Enfin, la Sûreté fera alors connaître le nom des personnes qui seront traduites devant les tribunaux.



Voici la camionnette dans laquelle Charles Marion, le gérant de crédit de 57 ans de la Caisse Populaire de Sherbrooke, a été amené par ses ravisseurs le soir du 6 août dernier. Fait à remarquer, cette camionnette appartenait à M. Marion. C'est quelques quatre jours plus tard que les policiers ont retrouvé la camionnette sur le site de l'aéroport de Sherbrooke. Un examen complet du véhicule n'a pu permettre aux policiers de découvrir quelques indices en rapport avec l'enlèvement.



GÉRARD LEVIS

# MOTARDS SOUPÇONNÉS D'UN DOUBLE MEURTRE



LOUISE COLLIN

Selon certains détectives de l'escouade des homicides de la Communauté Urbaine de Montréal, le double meurtre de Gérard Levis, 32 ans et de Louise Collin, 19 ans, serait l'oeuvre d'une bande de Motards, concernant le trafic de la drogue. Il faut dire que ce double meurtre remonte à plusieurs semaines déjà et qu'aucune arrestation n'a encore été faite par la police. Plusieurs personnes ont été interrogées, mais relâchées plus tard. Les deux cadavres ont été retrouvés à l'intérieur du coffre d'une voiture, sur le terrain de stationnement de l'aéroport international de Dorval. Le couple aurait été étranglé et a été trouvé ligoté et baillonné.

Selon la police, Louise Collin avait quitté la demeure de ses parents, à Saint-Laurent, pour aller cohabiter avec Gérard

Levis, à Ville Lorraine.

L'homme était bien connu de plusieurs corps de police. On l'a souvent soupçonné d'avoir trempé dans un trafic de narcotics dont les ramifications s'étendaient jusqu'aux Etats-Unis. Aux dernières nouvelles, la police était sur le point d'appréhender des dirigeants d'un club de motards, dont les membres sont sujets d'une très étroite surveillance depuis quelque temps.

Les récentes perquisitions effectuées par la police, tout particulièrement par les agents de la Gendarmerie Royale Canadienne, auraient apporté de précieux renseignements à la police de la CUM.

## FIN SUBITE D'UN PROCÈS

# EMPRISONNEMENT À VIE AUX MEURTRIERS D'UN POLICIER

Le juge Jacques Ducros, de la Cour supérieure, siégeant aux Assises criminelles à Joliette, vient de condamner à l'emprisonnement à vie les deux meurtriers de l'agent Robert Brabant, 23 ans, de la Sûreté du Québec. Le juge a spécifié toutefois que les détenus, **Roger Duhamel** et **Réginald Berger**, devront purger un total de 25 années de prison, avant d'être éligibles à une mise en libération conditionnelle. Quant à leur complice, **Thomas Guay**, il doit recevoir sa sentence en fin de semaine, alors que le journal sera sous presse.

Duhamel et Berger ont décidé, à la surprise générale à la reprise des auditions lundi dernier, d'avouer leur culpabilité, sous l'accusation de meurtre au premier degré. Le juge a alors fait connaître sa sentence, remettant de quelques jours celle de Guay.



L'AGENT ALBERT BRABANT

Ce procès devant jury s'est ouvert il y a une quinzaine de jours dans la belle petite ville de Joliette. Il devait être l'un des plus importants depuis des années dans la province de Québec. On y avait assigné près d'une centaine de témoins.

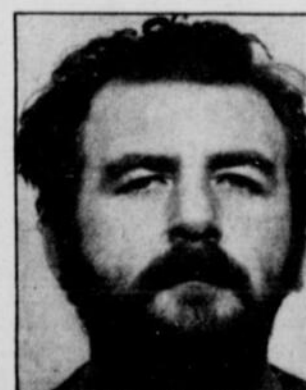
Le policier Brabant a été assassiné au mois de mars dernier sur une route secondaire dans la région de Sainte-Emilie-de-l'Energie, à une soixantaine de milles au nord de Montréal. Le policier se trouvait alors seul dans sa voiture de radio-patrouille qui venait de se lancer à la poursuite de trois individus soupçonnés de vols à main armée. Au cours de la chasse à l'homme, le prévenu Guy a été blessé. Duhamel a été appréhendé le lendemain du meurtre. Quant aux deux autres, ils se sont rendus à la police, une semaine plus tard, dans un chalet des Laurentides.



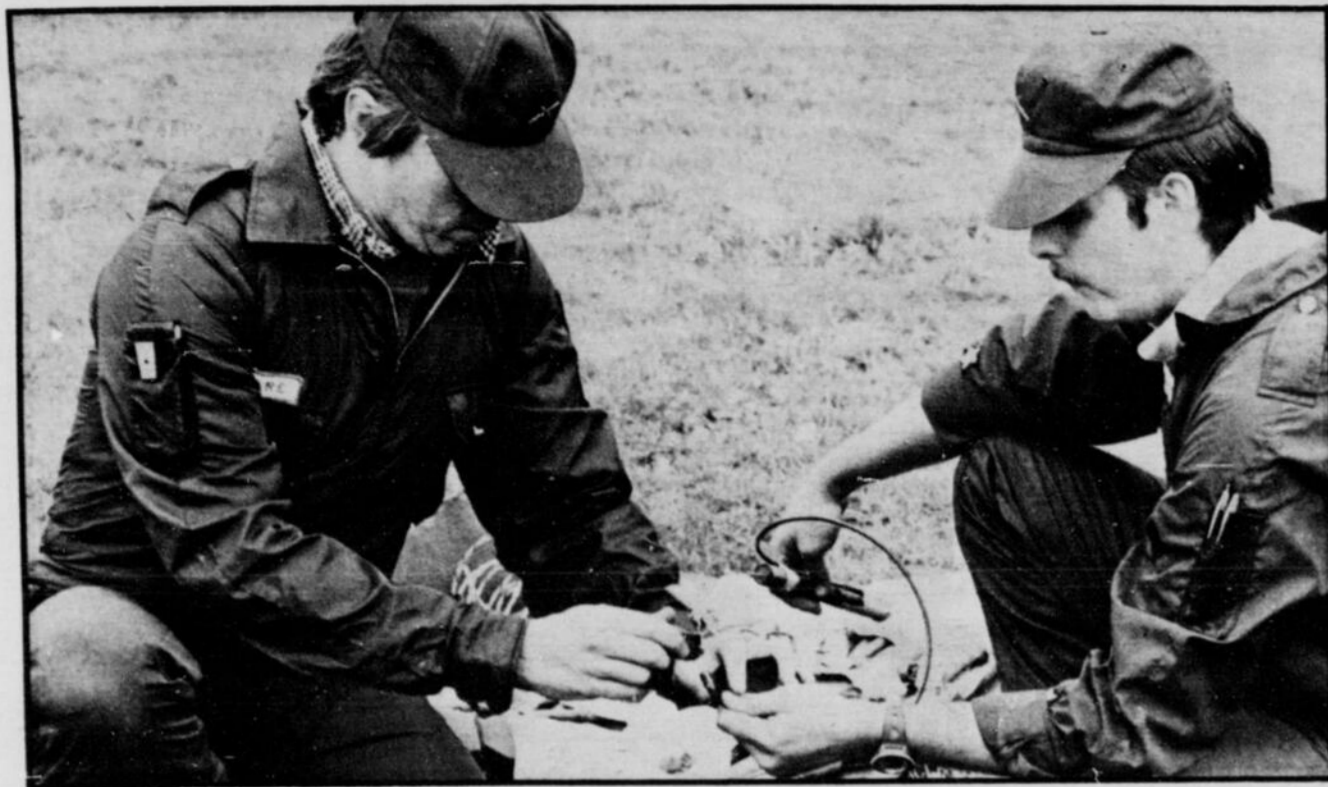
ROGER DUHAMEL



RÉGINALD BERGER



THOMAS GUAY



Les sergents Paré et Théodosus, deux gars qui n'ont pas froid aux yeux, ont eu à désamorcer des bombes assez souvent. Trop souvent. On les voit ici, à désamorcer des bâtons de dynamite. Faut le faire.



Les policiers qui adoptent le style du commando doivent prendre tous les moyens possibles pour tenter de capturer un lieu fort ou encore s'approcher de suspects dangereux. Le mot d'ordre est de tenter de les capturer vivants.



Voici une photo d'action. Il s'agit du sergent Marcel Beaulieu qui communique avec l'escouade pendant une opération véritable. Les nerfs d'acier sont une des requisitions primordiales pour quiconque fait partie de cette escouade. A droite le sergent Beaulieu saute un obstacle.

# UNE POLICE EXCEPTIONNELLE: LA POLICE TECHNIQUE

## LE "S.W.A.T." DU QUÉBEC

VÉRITABLES  
HÉROS



Lorsqu'on est de descendance latine, on est toujours porté à exagérer. Ce qui est nôtre est toujours plus grand et plus beau. Les gens du Texas sont comme ça. Mais cette fois le titre était facile à faire, car la police du service technique de la C.U.M. est réellement une police exceptionnelle. Entraînée à la façon du commando de guerre, cette police technique connaît à fond tous les problèmes auxquels elle a à faire face.

L'entraînement a été long et rigoureux. Mais ce n'est pas tout de s'entraîner, il faut aussi recevoir des leçons valables, et c'est exactement ce qu'ils ont reçu. Notre équipe québécoise de "S.W.A.T." a non seulement aussi bonne réputation que les policiers américains du même genre mais son comportement et sa compétence sont de valeur égale.

Ces policiers sont entraînés à faire face à des situations difficiles, aussi bien dans le plan captures de bandits, opérations dans le domaine de captures d'otages, désamorçage de bombes, dynamite, c'est réellement une police d'élite.

Ils l'ont prouvé non seulement à l'entraînement mais aussi en action réelle. Ils se sont fait valoir lors de prises d'otages dans des banques. Ils ont eu à désamorcer de véritables bombes et ils l'ont fait avec un sang froid remarquable.

A ces gardiens de la PAIX... Chapeau.



La descente peut paraître un jeu d'enfants mais ce n'est qu'une des tactiques employées pour se rendre à destination. Très souvent ces policiers d'élite sont déposés sur des toitures par voie d'hélicoptères.



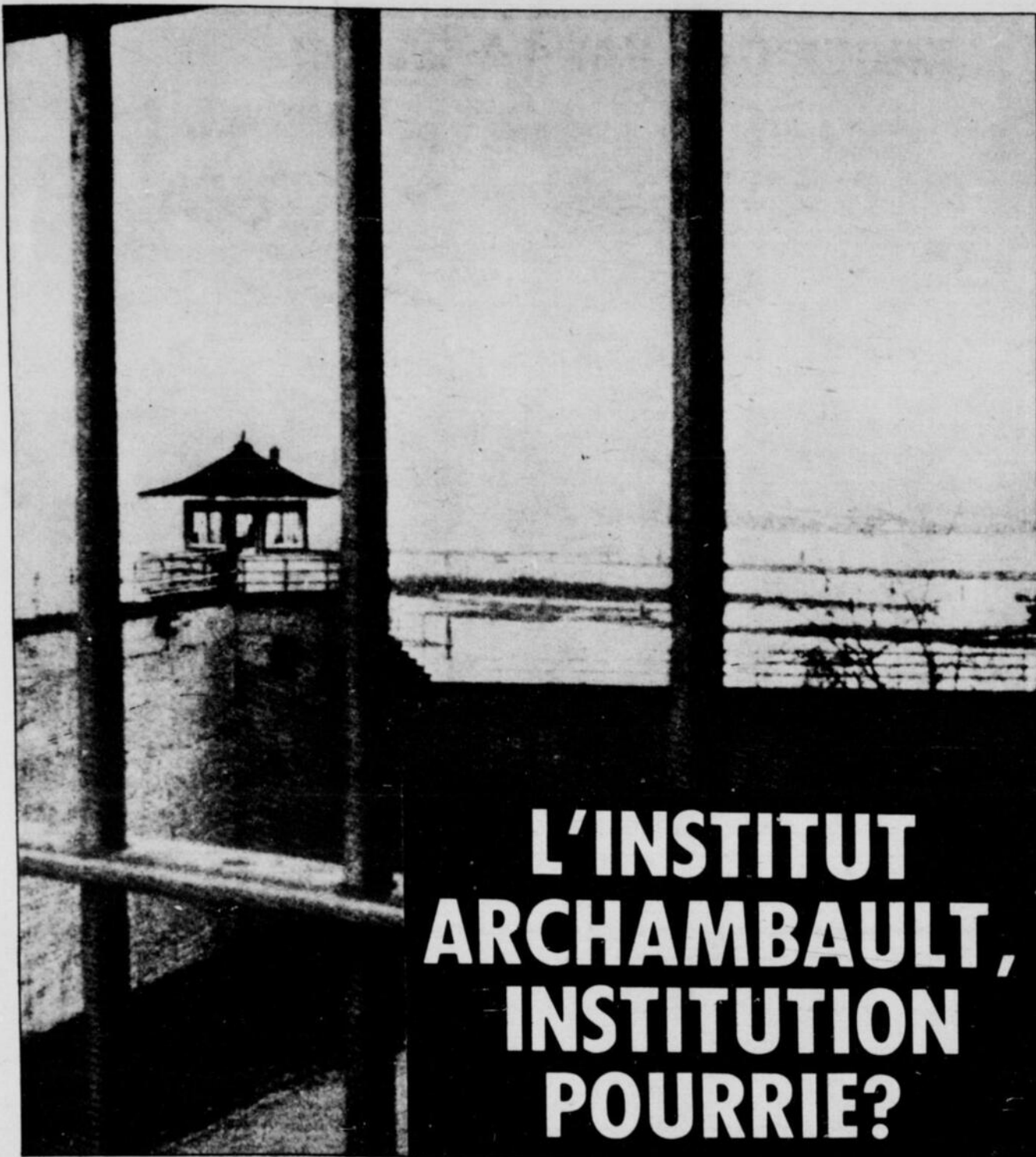
Cette fois on ne rit pas, mus alors pas du tout. Il s'agit d'une photo prise lors d'une prise d'otage dans une banque de la rue Bélanger. Voici l'agent Régent Poulin, arme à l'attention qui se tient prêt à toute éventualité. Pendant que les officiers supérieurs discutent de tactiques à prendre, Poulin, lui, se tient prêt à tout. M. Poulin est un expert en gaz lacrymogènes.

Mais pour les autres qui oseraient s'approcher de lui, il serait bon de signaler qu'il a tous ses diplômes comme Franc Tireur.

Ceux qui ont suivi des cours de commandos, lors du deuxième conflit mondial pourront reconnaître une scène familière. Celle de la pratique du tir. Tout ceci est fait avec des armes réelles et comme on dit dans le milieu, avec de vraies balles. On ne truque rien. Il faut s'habituer au bruit, il faut s'habituer à la tension, et c'est pour cette raison que lors de l'entraînement on doit se servir du vrai équipement.

Le policier ainsi entraîné peut, par la suite, faire face à toutes les situations. (PHOTOS EXCLUSIVES POLICE JOURNAL par Jean-Pierre RAN-COURT).





## L'INSTITUT ARCHAMBAULT, INSTITUTION POURRIE?

En moins de 13 mois, l'Institut Archambault de Sainte-Anne-des-Plaines a été la scène de cinq meurtres. Selon certains observateurs, cette maison de détention à sécurité maximum est devenue une véritable jungle. Le dernier meurtre a été commis il y a quelques semaines. Un détenu de 20 ans, Luc Chouinard, a été tué de plusieurs coups de pic dans le dos, en plus d'être égorgé d'une oreille à l'autre. Le meurtre aurait été commis dans une salle de toilette du "chalet des sports" de l'Institut, bâtie passablement désuète qui a été démolie quelques jours plus tard.

Chouinard venait d'arriver à l'Institut. Il avait écopé, la veille, d'une peine d'emprisonnement de cinq années pour complicité après le fait dans une affaire de meurtre commis à Saint-Jean, en 1976. Le jeune détenu aurait été victime d'un véritable règlement de compte et les enquêteurs se perdent encore en conjectures sur les causes exactes de ce sordide attentat.

Il y a longtemps que les dirigeants de l'Association de secours des détenus se plaignent des conditions qui existent dans ce centre de détention qui relève du gouvernement fédéral. Un des porte-parole de cet organisme nous a déclaré récemment que "cette institution pénitentiaire devient de plus en plus pourrie".

Il est peut-être bon ici de rappeler qu'Archambault est le seul pénitencier dans tout le Canada qui, depuis son ouverture en 1969, n'a pas connu d'émeutes ou de troubles majeurs. C'est le seul pénitencier aussi qui a connu une très longue grève du travail des détenus, grève pacifique qui avait duré quatre mois (janvier 76 à mai 76).

Jusqu'à maintenant, les gars d'Archambault ont toujours rejeté toute forme de violence pour appuyer leurs revendications, convaincus qu'ils étaient qu'il valait mieux emprunter les voies normales de communication pour faire connaître leur grief, c'est-à-dire par des rencontres entre l'administration et le Comité des détenus, leur porte-parole. Le comité des détenus a toujours favorisé un dialogue, certes ferme, mais franc et ouvert avec l'administration. Toutefois, il faut bien se rendre à l'évidence que les résultats obtenus sont bien minces.

Les motifs d'insatisfaction continuent à s'accumuler et rien dans l'immédiat du moins, ne laisse présager chez les administrateurs une volonté d'apporter des éléments de solution valables qui pourraient, en partie, assainir le climat qui règne actuellement à Archambault. Au contraire, on s'aperçoit que l'administration, par toutes sortes de provocations, souhaite qu'il y ait un affrontement violent et que la "place saute" pour trouver prétexte pour imposer son "ordre et sa discipline", ceux du fusil et de la matraque. Les gars d'Archambault ne sont évidemment pas intéressés à tomber dans ce piège de l'administration.

Une vaste enquête policière est actuellement en cours concernant certains employés du Casino qui a été organisé au Vélodrome du Parc Olympique, en marge de la semaine de festivités de la Coupe Grey. Pour sa part, le ministre provincial de la Justice a ordonné la tenue d'une enquête approfondie sur cette affaire. Il en est ainsi à la police de la CUM. On a appris, en effet, que le directeur Henri-Paul Vignola a confié une même tâche à son directeur adjoint, M. Guy Toupin.

C'est le quotidien anglophone, the **Montreal Gazette**, qui a lancé tout d'abord la nouvelle en citant de larges extraits d'un rapport confidentiel préparé par les membres de l'Escouade des moeurs et de la drogue de la CUM. Ce rapport a été transmis à la Régie des loteries et des courses du Québec. Il appert que des criminels notoires auraient touché plus de cent dollars par jour pour "surveiller" les opérations au Casino de la Coupe Grey. Ces individus, infiltrés parmi les quelques 80 employés des organisateurs de cette manifestation, auraient été condamnés par le passé pour des infractions diverses: vols, fraudes, etc. On a même rapporté que l'un de ces "louches" individus aurait même travaillé au sein de la banque centrale du Casino où convergeaient toutes les sommes des parieurs.

Le PETIT JOURNAL a appris que la police de la CUM a reconnu plusieurs de ces employés. Un des détectives aurait même été fort surpris de reconnaître un de ses "anciens clients" qu'il aurait fait traduire devant les tribunaux, il n'y a pas si longtemps.

Il faut se rappeler que les autorités de la ville de Montréal ont hésité longtemps avant de "donner le feu vert" à la tenue du Casino à l'intérieur de ses murs. Les conseillers juridiques de la Ville et de la CUM ont étudié la situation en tout sens, après avoir appris que la Régie du Québec avait autorisé la tenue d'un tel Casino.

Un règlement municipal interdit, en effet, l'organisation de jeux de cartes connus sous le nom de "Black Jack" ou de "21". Il fallait donc consulter les experts du ministère provincial de la Justice. Finalement, la Ville a donné son feu vert, "à contrecœur" pour la tenue du Casino. La Ville a toutefois demandé à la police d'exercer une surveillance, discrète, mais efficace, sur les opérations du Casino.

Il faut s'attendre à de sensationnels rebondissements de ce côté.

## ENQUÊTE DU MINISTRE DE LA JUSTICE SUR LES EMPLOYÉS DU RÉCENT CASINO DANS LE CADRE DE LA COUPE GREY

## KNOCK OUT PAR LA C.E.C.O.

# QUI CONTRÔLE ACTUELLEMENT LA "PETITE PÈGRE" À MONTRÉAL?



VINCENT COTRONI

Sept des anciens caïds de la pègre montréalaise sont maintenant disparus de la circulation, grâce en grande partie aux révélations apportées par la Commission d'Enquête sur le Crime organisé, à l'excellent travail d'agents de la Gendarmerie Royale Canadienne qui, dans certains cas, ont obtenu la collaboration du FBI américain. En voici la liste:

**William O'Bront**, ancien magnat de la viande, aujourd'hui en prison;

**Nicolas Di Orio**, également emprisonné;

**Frank D'Asti**, en pri-

son aux Etats-Unis pour plusieurs années;

**Paolo Violi**, également en prison;

**Vincent Cotroni**, qui vient de perdre sa femme, complètement retiré des affaires, à cause de son âge et de son état de santé;

**Frank Cotroni**, emprisonné aux Etats-Unis;

**Angelo Lanzo**, aujourd'hui décédé.

Il faut croire que ce dernier, mort d'une crise cardiaque, a certes dû être fortement secoué par l'enquête sur le crime organisé. Près de 5 ans se sont presque écou-

lés depuis les sensationnelles révélations de la Commission Dutil. Tout l'empire du crime qui avait été apparemment créé par la Mafia italienne s'est écroulé. Le FBI américain qui est intervenu sur cette scène, après de longues enquêtes de la GRC, a fortement aidé, pour ainsi dire, à liquider ce réseau en faisant condamner à de longues peines d'emprisonnement aux Etats-Unis des D'Asti et des Cotroni.

On a noté également que les célèbres Frères Dubois sont des plus tranquilles. Des détectives de la

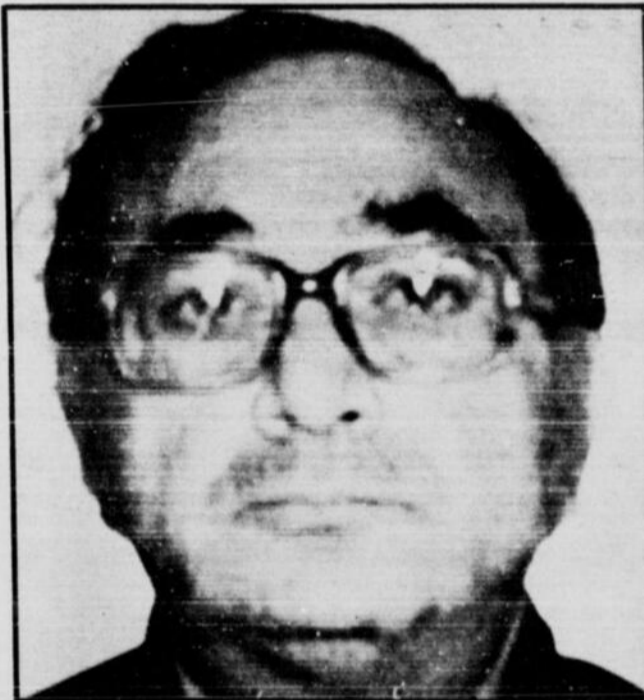
CUM nous ont fait remarquer récemment que leurs activités ont été réduites de plus de 80 pour cent. On croit de plus que le "racket" de la protection de certaines boîtes de nuit est presque totalement disparu.

Toutefois, le PETIT JOURNAL se pose maintenant la question suivante: Qui contrôle la pègre à Montréal? Il existe une pègre dans la métropole, petite cependant, mais elle est toujours là. A-t-elle changé de figure et de mode d'opération?

Nous le croyons.



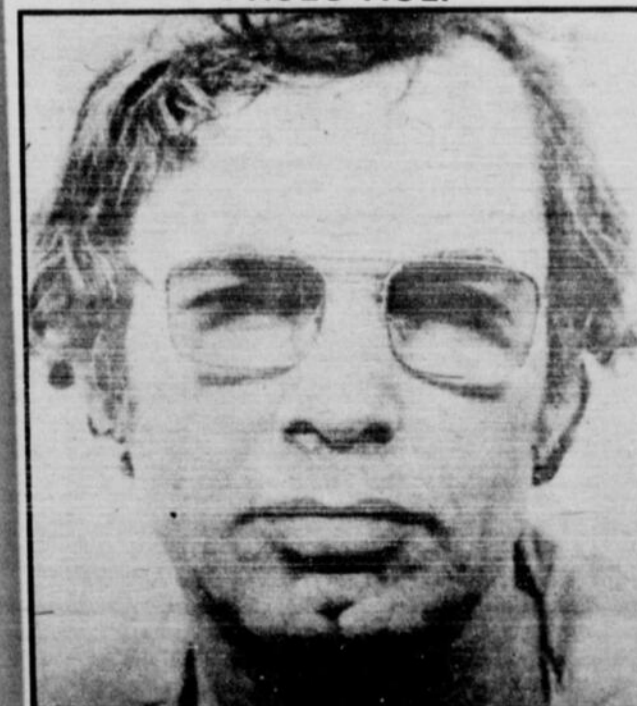
PAOLO VIOLI



WILLIAM O'BRONT



FRANK D'ASTI



NICOLAS DI ORIO



FRANK GOTRONI



ANGELO LANZO



M. Mme Claude Poirier ainsi que M. Mme Paul Stuart venaient de recevoir de Lucette St-Jean, présidente de l'agence de voyages Evasion des billets pour un séjour d'une semaine à Porto Rico.



On aperçoit Claude en compagnie de quelques membres de la Sûreté du Québec. A gauche le caporal Yvon Fauchon (le policier qui a accompagné les émissaires dans l'affaire Marion) et le caporal Méville Lavoie.

# UN COLLABORATEUR PAS COMME LES AUTRES

## CLAUDE POIRIER



Lorsque nous avons demandé à Claude Poirier de nous offrir une collaboration spéciale, nous savions ce que nous faisions. Nous allions nous procurer une valeur sûre dans le domaine de la nouvelle policière et judiciaire. Certaines personnes sont parfois portées à critiquer Claude parce qu'il est souvent l'objet d'une fête ou d'une décoration quelconque. Ces personnes sont ordinairement des personnes jalouses qui ne connaissent pas la valeur réelle de ce journaliste unique en son genre. Claude est fiable, sa nouvelle le prouve. Claude est courageux. Ses nombreux gestes posés dans le passé en font preuve. Il est non seulement courageux, il est brave. C'est avec une grande joie que nous l'avons accueilli comme collaborateur spécial. La carrière de Claude ne fait que débiter. Il se fera valoir sûrement encore à plusieurs reprises et nous serons à ses côtés pour l'encourager et le féliciter comme l'ont fait les organisateurs de cette fête dont il a été l'objet, la semaine dernière, à St-Bruno. Les photos de Jean-Pierre nous racontent le reste.

J.M.



Page 18/LE PETIT JOURNAL 26 DECEMBRE 1977

Nicole et Claude avec, à leurs côtés, M. Mme Reynald Blanchard. M. Blanchard est le comptable de Claude.



En grande discussion avec Claude, à gauche Michel Héту du bureau des relations publiques des Alouettes, M. Jean St-Jean, président de Luxor et des voyages Evasion, ainsi que le juge Denis Dionne, le président de la commission d'enquête sur le crime organisé.

# LA FAMILLE THÉRIEN CRIE: "AU SECOURS"



Claude Poirier en compagnie du député Jacques Lavoie.

A la suite de la parution d'un livre: "Le Fossoyeur" aux Editions Stanké, livre qui renferme des confessions de Marcel Bernier et recueillies par Jacques Lavoie, député conservateur d'Hochelaga, avec un avant-propos de Claude Poirier, la famille Therrien a vécu un terrible cauchemar.

On réveillait cette affaire qui leur avait été si douloureuse à la suite du meurtre de Denise Therrien, leur fille.

Cette histoire avait fait couler beaucoup d'encre à l'époque et cela dura un assez long moment.

Aujourd'hui, ça recommence.

Nous publions ici la préface de M. Lavoie et l'avant-propos du confrère Claude Poirier. A vous d'en tirer partie.

La famille Therrien doit-elle souffrir à nouveau?

Fort probablement si l'on fait lumière sur une cause ténébreuse.

C'est en février 1977, lors d'une enquête du sous-comité de la justice et des questions juridiques, que je fis la connaissance de Marcel Bernier. Les nécessités de l'enquête m'avaient conduit à Mountain

Prison, en Colombie Britannique, où il purgeait une peine d'emprisonnement à vie. Dans la cour où je m'étais aventuré seul, il me hêla familièrement, sachant qui j'étais. "Je m'appelle Marcel Bernier. Mon nom vous rappelle-t-il quelque chose?" Comme je cherchais à rassembler mes souvenirs, il ajouta: "Et l'affaire Denise Therrien... cela vous en dit-il plus?"

Au rappel de ces événements tragiques, survenus au début des années 60, je prêtai une oreille attentive à ses confidences. Je ne sais pourquoi, je le crus quand il me dit être innocent du meurtre de Denise Therrien. Pourquoi d'ailleurs m'aurait-il menti après toutes ces années d'horreur passées dans une cellule à peine plus grande qu'une cage? Qu'avait-il à gagner en me cachant la vérité puisque de toute façon, coupable ou innocent, il pouvait espérer une libération prochaine?

J'ai longuement écouté Marcel Bernier. Était-ce parce qu'il me parla d'abord de ses enfants qu'il n'avait pas revus depuis son procès? Était-ce parce que je le savais brisé par la

vie, vaincu, au seuil du désespoir? Il m'implorait de lui venir en aide, il voulait, plus que tout, que la lumière soit faite sur l'affaire Denise Therrien, pour qu'il n'ait pas à rougir devant ses enfants, s'il les revoyait un jour.

Son vœu le plus cher ne devait jamais se réaliser.

Le 22 mai 1977, il succombait à une deuxième attaque cardiaque dans l'ambulance qui le conduisait de Mountain Prison à l'hôpital d'Agassiz. Malgré sa mort, j'ai voulu poursuivre mes efforts pour réhabiliter sa mémoire, ne serait-ce qu'aux yeux de ses enfants.

Marcel Bernier n'est plus, mais son témoignage demeure à travers ces lignes. Puissent ceux qu'il n'a jamais cessé d'aimer le comprendre et lui rendre leur confiance; puissent-ils apprendre à oublier ses faiblesses et le mal qu'il leur a fait.

**Jacques Lavoie**  
Député d'Hochelaga

"Je ne dirai la vérité que sur mon lit de mort", avait déclaré à ses proches Marcel Bernier, condamné pour le meurtre de Denise Therrien, cette jeune adolescente de Shawinigan-

Sud disparue mystérieusement en août 1961, à l'âge de seize ans, et dont le cadavre devait être découvert, quatre ans plus tard, dans une clairière du rang Saint-Mathieu.

Trois jours avant son décès, survenu le 22 mai 1977, à Mountain Prison, en Colombie-Britannique, Marcel Bernier faisait parvenir au député Jacques Lavoie, à qui il avait confié le soin de le représenter auprès des éditeurs mont-réalais, la dernière tranche d'un manuscrit où il clame son innocence et dénonce ceux qui, grâce à sa complicité, ont pu assassiner Denise Therrien en toute impunité.

Fallait-il publier les confessions de Marcel Bernier après avoir colligé tous les documents disponibles:

son manuscrit, ses lettres au député Jacques Lavoie, le compte rendu des conversations entre les deux hommes, les notes du procès, etc.? Avant de répondre à cette question, il fallait disposer d'un texte définitif. Tout en respectant la pensée de Marcel Bernier, André Bastien s'est attelé à cette tâche de rédaction, changeant ou taisant parfois les noms de certaines personnes pour

protéger leur vie privée. Malgré ce travail, plusieurs raisons militaient en faveur du rejet du texte, ne serait-ce que par considération pour les parents de Denise Therrien et les enfants de Marcel Bernier: ce manuscrit, s'il était publié, ravivrait certes de vieilles souffrances, mais ne pouvait-il pas permettre une salutaire prise de conscience?

Quand j'ai accepté la direction de la collection **Notre temps** aux Editions internationales Alain Stanké, j'avais clairement défini la nature des documents auxquels je comptais m'intéresser: ils devaient, au premier chef, témoigner de la dégradation des rapports humains, phénomène dont on commence à percevoir la gravité dans toutes les villes nord-américaines.

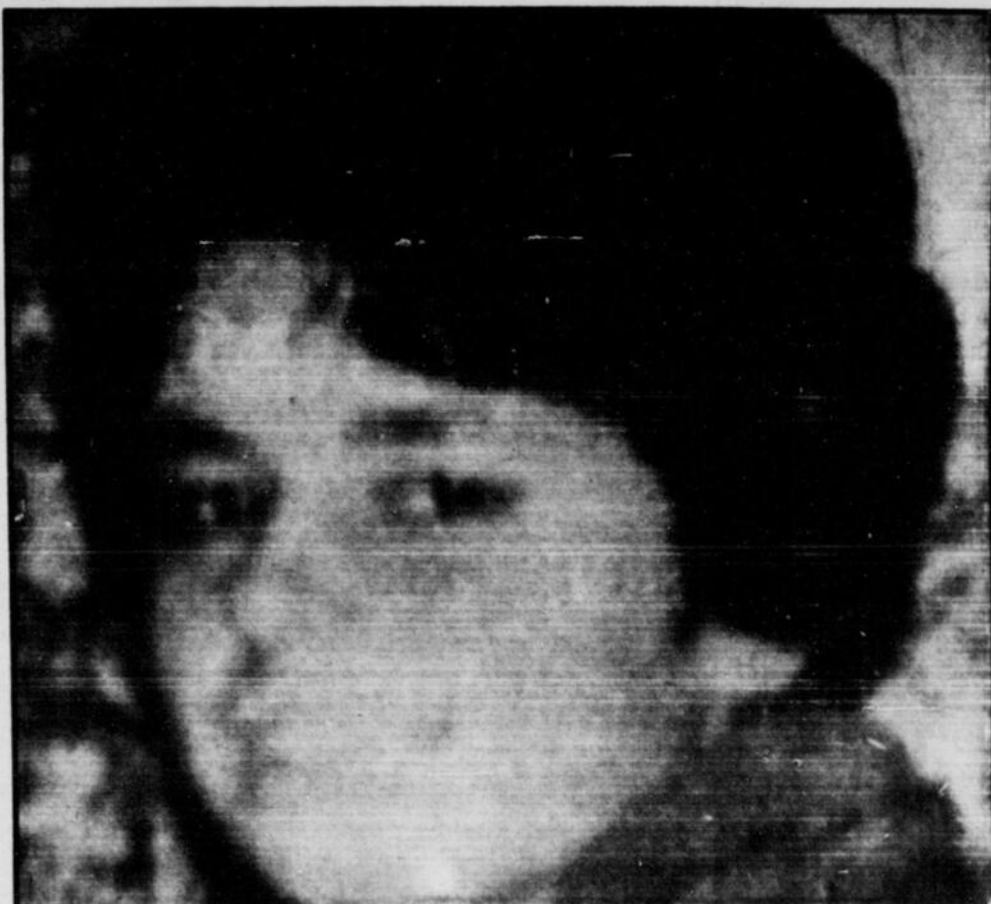
A ce titre, les confessions de Marcel Bernier sont exemplaires. Non, il ne s'agit pas des révélations morbides d'une sorte de monstre, d'un criminel dément qui aurait échappé à sa cage, grâce à la mansuétude criminelle du système pénal; ses confidences sur le tueur d'enfants de Québec, Léo-Paul Dion, nous

en convainquent. Qu'il soit innocent, comme il le prétend, ou coupable, selon la décision de douze honnêtes hommes, — dans les deux cas, ne dit-il pas qu'une vie entière ne suffirait pas à racheter sa faute — Marcel Bernier demeure l'un des nôtres, un homme "normal", ni meilleur ni pire que la moyenne, sans cette rencontre avec Laurette Beaudoin, peut-être aurait-il terminé ses jours dans une paisible médiocrité, se trouvant satisfait d'une existence à la petite semaine, mais faute d'une certaine force de caractère, il ne devait pas survivre à une crise intérieure. A chacune des pages de son texte, n'avoue-t-il pas une sorte d'impuissance d'être qui devait irrémédiablement le conduire, de démission en démission, de lâcheté en lâcheté, à la perte temporaire de ses facultés mentales?

Que révèle encore ce livre?

Le lecteur découvrira au-delà du "vécu" de Marcel Bernier une plus triste réalité, celle d'une société qui ne peut plus assurer aux siens la sécurité. Qui osera après la lecture de ce livre croire en la bonne foi d'un inconnu?

Claude Poirier



Voici une photo de la victime Denise Therrien.



# SONDAGE

## POLICIER AVEC L'HOMME

**ENQUÊTE P.J.**

### —QUESTION—

## QUE PENSEZ-VOUS DE LA GENDARMERIE ROYALE?

## DE LA RUE



**M. GRAVEL:** "On dira ce qu'on voudra mais la GRC avait raison d'agir de la sorte. Après tout il nous faut quelqu'un pour nous protéger et voir à ce que tout tourne rond. Le gouvernement ambitionne et "charrie" avec cette affaire. Ce n'est pas en menant une enquête de ce genre qu'ils vont s'attirer la faveur populaire. Finalement on a fait beaucoup de bruit autour d'une affaire qui avait sa raison d'être. On leur reproche presque d'avoir voulu nous protéger. Des fois le gouvernement ferait mieux de s'occuper de ses hommes plutôt que de chercher la bibite noire."

**MME LAPLANTE:** "Le gouvernement profite d'une situation. Parce qu'il est au pouvoir il se croit tout permis. S'il faut commencer à mettre en doute le travail et la constitutionnalité de la GRC, on va faire le travail à leur place. Tout revient au mê-

me. Si ce n'est pas la GRC qui va se comporter de la sorte, ce sera la Sûreté du Québec ou n'importe quel autre corps policier. Autrement dit on a fait une tempête dans



un verre d'eau. Et puis si on se met à écouter tout le monde, on n'en finira plus."



**JACQUES ROBITAILLE:** "La GRC se comporte comme des voleurs. Ils se croient tout permis ces gars-là parce qu'ils ont un uniforme et qu'ils s'appellent policiers. Nous, si on commet un acte grave, on est réprimandé sévère-

ment et on n'hésitera pas à nous juger devant la population. Il doit en être de même avec eux. Oui ce sont de vrais voleurs et ils croient qu'on va laisser sous silence une affaire aussi importante. Qu'on les juge et qu'on leur inflige une sanction qui leur fera comprendre que tout ne leur est pas permis. Au moins qu'ils aient le respect de leurs semblables."



**Mlle COLLARD:** "Ce n'est pas la GRC qui a décidé un bon matin de faire des perquisitions et de faire brûler une ferme. Il leur a fallu obtenir

une autorisation. Donc la GRC a fait son travail avec les moyens qui leur semblaient les plus efficaces. Au lieu de les accuser et de les amener à comparaître devant la Cour, on devrait plutôt reconnaître tous les services qu'ils nous rendent. Si on commence à mettre en doute l'efficacité de la police, on ne s'en sortira plus. Et puis quant à savoir s'ils doivent avoir plein droit sur toutes leurs activités, on devrait les équiper convenablement pour bien remplir leurs tâches".



**MME GODMER:** La GRC a vraiment été trop loin. C'est à croire qu'on a des bandits pour nous diriger. Ils sont supposés être à notre disposition et non pas pour nous mener par le bout du nez. Et habituellement on s'arrange toujours pour nous dévoiler qu'une partie de toute l'affaire. Imaginez s'il fallait tout savoir, on aura bien les cheveux dressés sur la tête. Je commence à avoir de moins en moins confiance en la police. C'est dommage parce que plusieurs personnes pensent comme moi. Alors à qui nous confierons-nous quand nous aurons des problèmes..."

**M. RANCOURT:** "La GRC a agi anti-démocratiquement. Personne ne leur avait donné entière liberté quant à leur façon d'agir. S'ils sont rendus à s'accorder des droits, où est-ce que ça va nous mener? Le gouvernement a raison de mener cette enquête et j'espère bien qu'il ira jusqu'au bout même si le solliciteur général Francis Fox a quelques réticences. Ça fait toujours mal de se voir juger devant tout un pays surtout que les gens n'ont jamais apprécié grandement les policiers. Oui je veux que la lumière soit faite sur toute l'affaire et dans les plus brefs délais."

**ANALYSE DE L'ENQUÊTE:**

**ILS SONT BONS.....70%**

**ON A RIEN À LEUR REPROCHER.....10%**

**IL FAUT SÉVIR CONTRE EUX.....20%**

# SHOWbizSHOWbizSHOWbiz



Paul Vincent, le Roi du Plus Gros Show en Amérique.



Emile Genest, toujours aussi populaire auprès du public du matin.

## UN NOUVEAU TRIOMPHE POUR CJMS AUX DERNIÈRES COTES D'ÉCOUTE

Chaque poste de télévision ainsi que chaque poste de radio interprète les cotes d'écoute toujours à leur avantage. Nous ne les blâmons pas, charité bien ordonnée commence par soi-même! Mais, malheureusement pour certains, il y a les chiffres qui parlent et il est bien difficile de les changer! La semaine dernière sont sorties les dernières cotes d'écoute pour les différentes stations de radio de la région métropolitaine. Bien sûr, CKAC a annoncé qu'il était en-

core en première place, ce qui est exact dans un sens puisqu'on constate que cette station radiophonique a 1,177,600 auditeurs alors que son prochain concurrent n'en a que 986,100. Mais, par contre, on constate également que CJMS a, par semaine, 9,352,000 heures d'écoute alors que CKAC n'en a que 8,839,000! C'est pas tout d'avoir des auditeurs si ceux-ci referment leur poste presque aussitôt après l'avoir ouvert. En se basant sur ces chiffres, on est obligé d'ad-

mettre que CJMS est le numéro un, ce, malgré le conflit syndical qui perturbe quelque peu sa programmation et, lorsque nous disons premier, on devrait dire deux fois premier puisque le territoire d'antenne couvert par CJMS est d'un tiers moins étendu que celui couvert par CKAC.

Si l'on regarde ces cotes d'écoute d'une autre façon, on constate, pour la moyenne au quart d'heure, du lundi au vendredi:

Pour les autres stations, on constate une nette amélioration à CKLM, quant à CKVL, elle est tellement minime qu'il vaut mieux l'oublier, c'est une guerre qui reste à finir entre les deux grands: CJMS et CKAC. Les prochaines cotes d'écoute qui sortiront en mars prochain, nous diront qui sera le grand vainqueur de cette présente saison.

	CJMS	CKAC	CKVL
5h00 à 6h00:	18,500	13,300	1,400
6h00 à 9h30:	143,800	140,900	29,800
9h30 à 11h30:	131,800	104,500	36,300
11h30 à 13h00:	117,200	84,200	40,300
13h00 à 14h00:	102,100	59,800	33,500
14h00 à 16h00:	71,600	60,700	34,500
16h00 à 18h30:	62,900	71,000	22,800
18h30 à 21h00:	25,500	28,700	9,800
21h00 à 1h00:	10,300	20,000	20,500

## POUR RINA BERTI: "UN COURT EXIL" À LOS ANGELES



Rina Berti en compagnie du crooner Robert Goulet, lors de l'un de ses nombreux voyages à Las Vegas.

Pendant longtemps, trop longtemps, la sémillante Rina Berti a été boudée par la télévision. Les réalisateurs ne voyaient ou ne voulaient voir en elle qu'une simple bombe de sex-appeal.

Bien sûr que Rina est sexée. Mais est-ce une raison que de le lui reprocher? Pourquoi talent et beauté ne seraient-ils pas réunis, associés et intimement liés? Oui Rina chante et elle chante bien. Voilà sans doute pourquoi il est aujourd'hui difficile de l'ignorer. Et elle est de toutes les émissions à la mode, que ce soit à la télévi-

sion québécoise qu'à l'antenne torontoise.

Plus que quiconque, elle est consciente du fait qu'elle ne saurait s'asseoir sur ses lauriers. Professionnelle jusque dans le bout des doigts, elle fait tout pour polir son métier et son art. Pendant un certain temps, elle a eu comme professeur celui qui s'occupe encore de ce merveilleux crooner qu'est Jerry Vale.

Le 15 janvier, me disait-elle au téléphone, elle s'envolera pour Los Angeles, où elle suivra d'autres cours. Après quoi?...

Après quoi, elle nous

revient dans la métropole avec de nombreux projets de disques (au moins un long-parcours) et une présence au Jardin des Étoiles.

Rina a tout pour réussir: beauté, talent, charme, sex-appeal. Elle a du métier et elle connaît bien les planches. En outre, sa fougue et sa détermination sont légendaires. Lorsqu'elle veut une chose, il lui faut l'obtenir. Et comme elle a choisi de triompher sur toutes les scènes du monde, parions qu'elle y arrivera très certainement. Elle est en tout cas, sur la bonne voie.

## LE PRODUCTEUR YVES MARTIN FÊTE SES ENFANTS

Samedi le 10 décembre dernier, avait lieu à la résidence de Yves Martin, une fort joyeuse fête d'enfants. Comme ces réunions attirent aussi les grandes personnes, plusieurs artistes étaient présents dont: Nanette, Jacques Salvail, Nicole Martin et Paul Vincent et bien

d'autres. Ces derniers ont d'ailleurs fait valoir leur talent pour le grand plaisir des jeunes. Il y avait des cadeaux pour tout le monde. Un souper pour fins gourmets n'a pu que confirmer le bon goût de la grande hospitalité de Yves.



Le producteur YVES MARTIN a donné une petite fête pour ses enfants.



IOHAN, le fils de Yves Martin en a profité pour imiter Elvis.

# CANADAIR EN FÊTE

Dimanche dernier, la société CANADAIR organisait une Fête monstre pour ses employés et pour leurs enfants. Pour la circonstance, chaque département avait aménagé des décors pittoresques, afin de donner à l'usine, une ambiance de Fête. L'immense succès de cette Fête est sans doute dû aux efforts déployés par tous les organisateurs. Ces derniers, autant employés que membres de la direction n'ont rien négligé pour faire de cet événement, un succès sans précédent.

## CANADAIR: C'EST QUOI!

Grâce à l'aimable collaboration du personnel, nous avons profité de l'occasion pour visiter cette immense usine de fabrication d'avions. Vous pourrez suivre notre visite, grâce aux photos qui sont publiées dans cette page. Le moins que l'on puisse dire, c'est que c'est impressionnant. Cette entreprise voit son succès assuré par une administration compétente, et une équipe d'employés dynamiques.



Voici le premier avion-maquette devant être soumis aux essais d'impact d'oiseaux, pour éprouver la résistance de la cabine de pilotage.



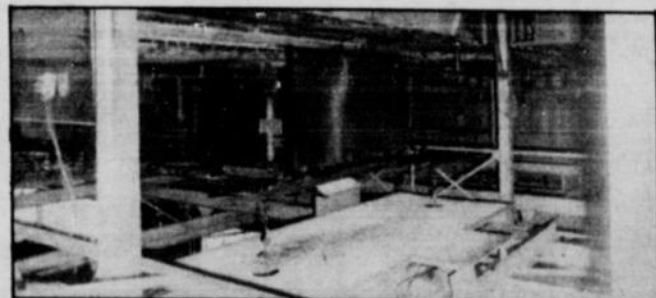
Cette fusée Drone CL-89 sert à la reconnaissance photographique par cassette programmée (autoguidée), en usage dans les Forces Armées.



Canadair organisait récemment une fête pour les enfants des employés.



Bombardier à eau de Canadair, modèle CL-215. Cet avion a été vendu à travers le Canada et dans plusieurs autres pays.



Voici la section des traitements de chaleur: appareillage (bains de sel) servant à donner la résistance requise aux matériaux.



Cet appareillage spécial sert à machiner et profiler (Wilson). Il peut usiner 6 pièces à la fois.

Planifiez maintenant votre séjour au

<b>ACAPULCO</b> À PARTIR DE <b>\$439.</b>	<b>LA FLORIDE</b> À PARTIR DE <b>\$319.</b>
<b>GRAND BAHAMA</b> 1 sem. seulement <b>\$369.</b>	<b>LA JAMAÏQUE</b> À PARTIR DE <b>\$439.</b>

APPELEZ POUR RÉSERVATION ET VOYEZ VOTRE AGENT DE VOYAGE.

adventure tours  
VOYAGES

# TRAVELAIDE<sup>LTÉE</sup>

4454, ST-DENIS  
845-8225

GALERIES NORMANDIE  
331-9971

PLACE LONGUEUIL  
679-3777

1010, STE-CATHERINE  
861-7272

DUPUIS (CENTRE-VILLE)  
842-5151

PLACE PORTOBELLO  
672-5353

911 EST, BEAUBIEN  
273-2581

PLAZA ST-HUBERT  
273-7755

GALERIES LACHUTE  
562-3788

1600, LE CORBUSIER  
687-0880

CENTRE LAVAL  
688-5310

DOMINION SQUARE  
861-7277



# histoires drôles



## — ENTRE AUTOMOBILISTES

L'Américain fait admirer sa voiture au Français:  
— Regardez un peu le travail: j'appuie sur ce bouton, et la capote se lève; sur un autre, et elle se referme. Il y a un bar, une télévision. Tout est automatique, c'est le modèle 78.  
— Regardez la mienne, elle est automatique aussi: vous claquez une portière, les trois autres s'ouvrent. C'est le dernier modèle 1930.

## — CONTRÔLE

Un gros contrôleur moustachu entre dans un compartiment. Un seul voyageur, somnolant.  
— S'il vous plaît, votre billet.  
— Je n'en prends plus.  
— Pourquoi?  
— Je ne gagne rien.

## — ATTENTION

Un Ecossois, patron de

plusieurs grands magasins visite l'une de ses succursales. On lui présente le personnel.  
— Voici maintenant Monsieur Higgins qui dirige le rayon de porcelaine depuis vingt-cinq ans. Hier, il a cassé sa première tasse.  
Et le Directeur écossais de répliquer:  
— J'espère qu'à l'avenir, vous ferez plus attention Monsieur Higgins!

## — DÉCEPTION

A une loterie organisée par les commerçants de la ville, Mac Gregor vient de gagner une superbe automobile.  
Son ami Mac Intosh le rencontre:  
— Tu dois être enchanté, Mac.  
— Au contraire, je suis déçu.  
— Pourquoi?  
— J'avais acheté deux billets, et le second n'a rien gagné du tout.

## — SPÉCIALE

Mac Adam vient de congédier sa vendeuse en pâtisserie. Motif: elle mangeait trop de gâteaux. Il se rend au bureau de placement.  
— Je cherche une bonne vendeuse.  
— Jeune, âgée, débutante, expérimentée?  
— Ça n'a pas d'importance. Je veux simplement qu'elle soit diabétique.

## — UN PETIT PRÉVOYANT

Il confie au copain de l'atelier:  
— Je viens d'acheter une superbe machine à laver la vaisselle pour ma femme.  
— Tu m'avais dit qu'elle voulait une machine à laver le linge!  
— Oui, seulement, c'est moi qui fait la vaisselle.

## — AU TRIBUNAL

— Vous reconnaissez Monsieur, avoir volé la trompette de votre voisin.  
— Je le reconnais, Monsieur le Président.  
— Or, vous ne savez pas en jouer.  
— Lui non plus, Monsieur le Président.

## — RUSE

L'avocat confie à son client:  
En général, il faut tenter d'émouvoir les jurés. Je crois que j'obtiendrais facilement votre acquittement si votre femme pleurerait pendant les débats.  
— Je connais le moyen de la faire pleurer.

— Lequel?  
— Vous lui direz que je serai sûrement acquitté.

## — CONDAMNATION

Le juge déclare:  
— Vous êtes condamné à \$150.00 d'amende pour injures envers un fonctionnaire dans l'exercice de ses fonctions. Avez-vous quelque chose à ajouter?  
— Oui, mais...  
— Mais quoi?  
— A ce tarif-là, je préfère m'abstenir.

## — ECHANGE

Un riche commerçant discute du mariage de sa fille avec son jeune gendre. Il s'agit d'un jeune noble.  
— Monsieur le Baron, je donne deux millions de dot à ma fille. Et vous que donnez-vous, de votre côté?  
— Un reçu.

## — AU BUREAU

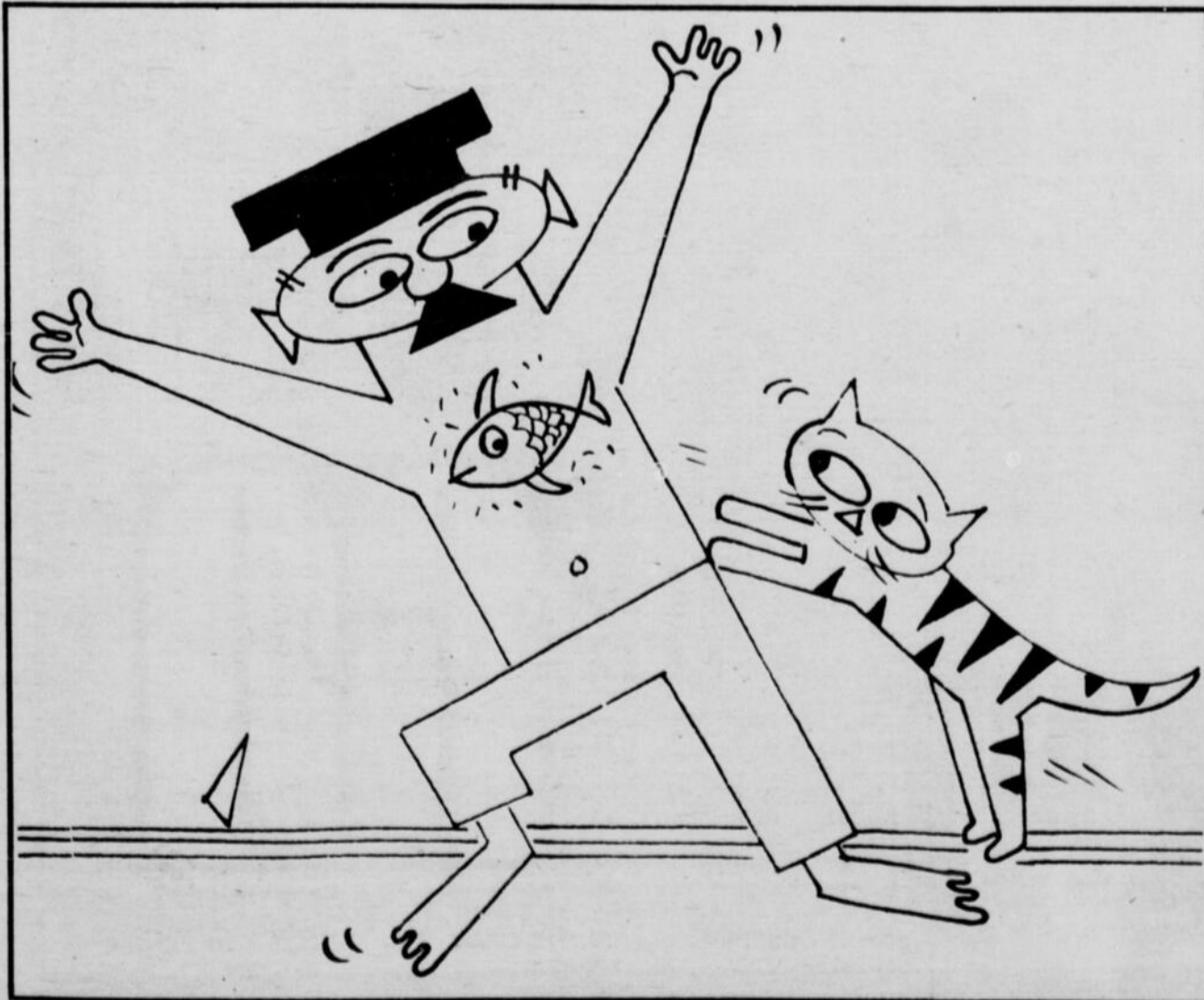
Le nouveau chef de bureau vient d'entrer en service. Il s'adresse à un petit employé aux écritures:  
— Dites-moi, Monsieur votre sous-chef de service vous a-t-il donné des ordres, ce matin? Je vois que vous êtes inoccupé?  
— Oui, Monsieur, il m'a donné des ordres.  
— Que vous a-t-il dit?  
— Il m'a dit de le réveiller dès que vous arriverez.

# HUMOUR

## EL CHICO par EHMT



LE SIÈCLE DU SAVOIR, LE SIÈCLE DE LA VITESSE, LE SIÈCLE DE L'INFORMATION, DU LOISIR ET DE LA LIBÉRATION, LE SIÈCLE DE L'ESPACE.



# 1000

RÉTROSPECTIVE  
DES 100 SUCCÈS  
DU PALMARÈS  
RADIOMUTUEL  
EN 1977

le lundi  
2 janvier '78

de

- 15h00 - 21h00

AVEC

**PAUL  
VINCENT**

**CjMS**  
1280 MONTREAL

**CjRC**  
1150 OTTAWA-HULL

**CjRP**  
1060 QUEBEC

**CjRS**  
1510 SHERBROOKE

**CjTR**  
1140 TROIS-RIVIÈRES

**1000**  
RADIOMUTUEL

# LE MONDE DE l'insolite

## AU VIOLON!

La semaine dernière, les policiers de la ville de New York ont procédé à l'arrestation d'un étudiant en médecine de 23 ans qui avait transporté pour environ \$4 millions d'héroïne. Les billets d'avions avaient été réservés au nom de Zubin Ladowski, violoniste et c'est effectivement dans un Stradivarius de grand prix que fut retrouvée la poudre dispendieuse. Le futur médecin a été rapidement dépêché au violon (appellation populaire des mornes cellules) et tout cautionnement lui a été refusé.

## SUSPECTS!

La police de Kansas City enquête actuellement sur la mort on ne peut plus mystérieuse d'un acrobate de cirque abattu à bout portant, alors qu'il donnait son numéro, en plein air. On se demande bien le motif d'un pareil assassinat, surtout si l'on considère que la victime Walter Stadiuk n'avait aucun ennemi avoué. Pour l'instant les policiers ont entre les mains 20,000 suspects... soit le nombre de personnes qui assistaient à la représentation.

Le problème des policiers cependant c'est d'interviewer tous ces suspects. Il faudrait sûrement demander l'aide de Sherlock Holmes ou de Kojak afin d'éclaircir ce crime pour le moins mystérieux.

## PENDAISON!

Frédéric Lemaster, un instituteur de 33 ans de la ville de Salstbourg, a connu un début et une fin tragique, dans sa propre classe, ces jours derniers. Lemaster qui ne commençait qu'à professer était assez mal servi par une trop grande beauté et une perfection de traits qui le rendaient plus que populaire auprès de la gent féminine, et bien sûr, auprès de ses propres élèves. L'une des jeunes filles de sa classe s'aventura même à adresser des lettres ano-

nymes aux directeurs de l'institution, de même qu'à l'épouse de Lemaster. Avec comme résultats pratiques que sa femme le quittait quelques jours plus tard. Désespéré, notre homme s'est enlevé la vie, en se pendant. La jeune fille a depuis déclaré que le tout n'était qu'un effet de son imagination et qu'elle avait cru à une bonne plaisanterie, en composant des épîtres empreintes d'un profond romantisme.

## ENTRE FEMMES!

Voulant à tout prix venger la vertu de sa fille qui avait été violée et mise enceinte, une mère divorcée se jura bien qu'elle tuerait celui qui avait ainsi profité de sa fille. Après trois mois de recherche cette femme du Nouveau Mexique retrouva le grossier personnage et tint sa promesse, en le faisant passer de vie à trépas. Le violeur en question avait été nul autre que l'ex-mari de cette mère offensée.

## ACQUITTÉ!

Louise Gamache, 19 ans, a souffert, ces derniers jours, d'un violent choc émotif, alors qu'un individu a réussi à enfoncer sa porte, à engager dans sa chambre à coucher et à l'embrasser avec fougue et passion. Vraisemblablement, tel qu'il fut évoqué, par la demanderesse, lors du procès qui s'est instruit à la cour de Milan, il y eut une tentative de viol. Les cris de Louise ont aussitôt ameuté des voisins qui ont fait mander les policiers sur les lieux. L'accusation de viol n'a pas été retenue par le tribunal et notre homme s'en est tiré avec une amende pour intrusion, méfait qu'il a bien voulu reconnaître.

Quand on connaît la réputation des Italiens, on se demande si le juge n'aurait pas du retenir la première accusation. En effet, il semble que de nombreuses jeunes filles en visite en Italie aient été victimes de ces maniaques qui se croient tout permis.



Croyez-le ou non, mais cet homme d'Australie a des dents de requin.

## CHANTAGE!

Les policiers d'une petite ville de la banlieue londonnienne ont procédé à ce que leurs patrons ont appelé une éhontée tentative de chantage. En effet, les limiers qui se disaient mal payés et re-

vendiquaient de meilleurs avantages marginaux, avaient décidé, si on ne donnait pas suite à leurs prétentions de se mettre en grève, tous les vendredis, samedis et dimanches. La grève en

question n'aura duré que trois semaines, car vols et pillages se produisaient à un rythme effarant. Les deux parties en sont maintenant venues à une entente.

# VEDETTES internationales

La rumeur à l'effet qu'**Elizabeth Taylor** souffre d'un cancer se fait de plus en plus persistante. Méconnaissable — elle pèserait environ 175 livres — elle se fait suivre médicalement par trois médecins et il est question sinon d'une opération, du moins d'un très long repos, en Suisse. Quant à sa carrière, il semble bien qu'elle l'ait totalement abandonnée, au profit de celle de son mari **John Warner**.

**Charlie Chaplin** est à l'article de la mort. Il est à demi-paralysé et ne cesse de maigrir. Au cours de l'une de ses rares entrevues qu'il a accordée récemment à **Barbara Walters**, il aurait déclaré souhaiter mourir le plus rapidement possible. Pourquoi, s'est-on enquis? "Parce que rien ne me fait plus rire", devait déclarer le clown le plus célèbre au monde.

Il appert que **Patrick McGeehan** qui tourne actuellement dans la métropole inscrit dans tous ses contrats cinématographiques une clause "sine qua non". Pas de scènes d'amour et pas de baisers. Une promesse qu'il aurait faite à son épouse.

Déjà à **Hollywood**, on commence à parler de notre **Margaret Trudeau** dont on vante la beauté, le char-

me et la distinction. Quant à son talent? Il faudra bien attendre la sortie de son film. N'empêche qu'un échetier a même parlé d'elle comme la **Scarlett O'Harra** idéale dans ce remake de "Gone with the Wind" que l'on veut réaliser avec **Robert Redford**. Le moins que l'on puisse dire, c'est que le vent est dans les voiles.

Qui est la personnalité artistique la mieux rémunérée à **Las Vegas**? **Frank Sinatra**? **Johnny Carson**? **Sammy Davis Jr**? Vous n'y êtes pas du tout. C'est le rondondant comique **Buddy Hackett** dont les cachets annuels sont estimés à environ \$2 millions.

**Shelly Winters** a littéralement refusé des ponts d'or pour être la vedette principale du prochain film de **Federico Fellini**. De dire celle qui a déjà remporté deux **Oscars**... "Plus question de me faire engraisser, puis maigrir, puis engraisser à nouveau. J'ai ma taille et je la garde"... **Fellini** qui, on le sait, aime ses actrices potelées, avait insisté pour que **Mme Winters** gagne 50 livres. D'où la réponse que l'on sait et qui n'a pas tardé à se faire entendre.

Lorsque vous demandez aux membres de la colonie artistique, quel est le

meilleur chanteur aux Etats-Unis, ils vous répondent tous à l'unanimité: **Frank Sinatra**. Mais quand vous posez la question à Frank lui-même, il répond: **Vic Damone** et **Tony Bennett**. "A côté d'eux, de préciser "Old Blue Eyes", j'ai l'air d'un enfant d'école." Ce n'est pas un mince compliment pour les deux intéressés.

**Clint Eastwood** est sans doute le plus farouche de tous les fanatiques de la "méditation transcendantale". A telle enseigne que deux heures, par jour, il lui faut méditer avec sa



CHARLIE CHAPLIN



FRANK SINATRA

famille. Et prière de ne pas le déranger. **Clint** a la réplique et le coup de poing rapides...

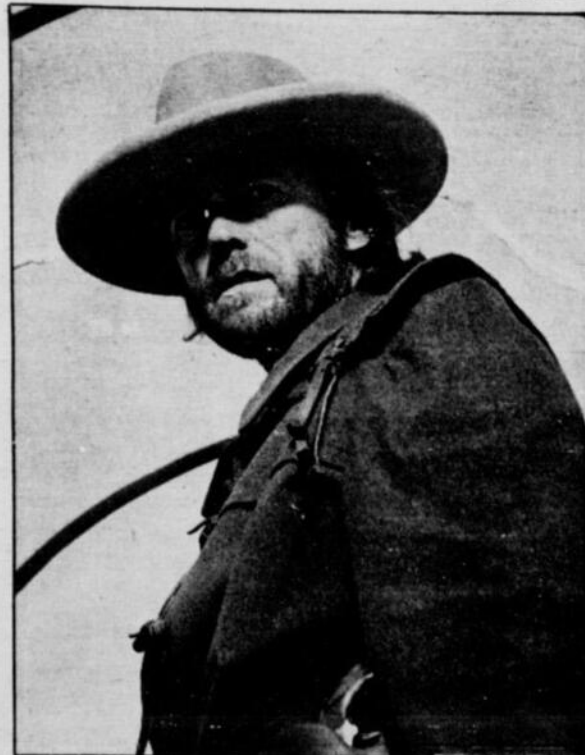
**Rita Hayworth** qui est complètement ruinée a fait appel à son vieil ami **Robert Mitchum** pour qu'il lui obtienne un rôle au cinéma. Après deux cures de désintoxication, **Mme Hayworth** se dit prête à reprendre le collier et à travailler plus fort que jamais. Le hic, c'est qu'elle a constamment des blancs de mémoire, ce qui horripile, on le comprend, les metteurs en scène qui la connaissent bien.

"C'est **Leone** qui a raison." Cette phrase est de **Glenn Ford** qui estime que le cinéma parle trop. Il ajoute qu'il y a trop de

textes, au cinéma américain et pas assez de plans variés. "On devrait apprendre à se taire un peu plus et à mieux travailler", conclut-il. Ca se défend comme théorie, non?

**Patty Duke Astin** qui remporta l'Oscar de la meilleure actrice de soutien pour son rôle dans "The Miracle Worker", refuse tous les contrats qu'on lui offre, si son mari n'est pas de la distribution. **John Astin**, on le sait, est de la distribution de l'émission télévisée "Operation Petticoat" et **Patty** est à ses côtés, pour chaque minute passée au studio.

**Bert Convy**, l'animateur de l'émission "Tattie Tattles" va graver, en anglais, bien sûr, un disque de ses



CLINT EASTWOOD



MARGARET TRUDEAU



FRED ASTAIRE



LIZ TAYLOR

## 1 AN DE PLUS

17 décembre: Raimu (1883-DCD, le 20-9-1946), Richard Long (1927), Robert Berri (1922), Tommy Steele (1936), Patricia Wymore (1926), Cathia Caro (1943).

18 décembre: Jules Dassin (1911), Celia Johnson (1908), Betty Grable (1916-DCC), Helmut Schneider (1920), Peggy Cummings (1925), Roger Smith (1932), Corny Collins (1938).

19 décembre: Sir Ralph Richardson (1902), Carlo Rim (1905), Edmund Purdom (1926), Paul Guers (1927), James Booth (1930), Gil Vidal (1935), Wayne Maunder ( ).

20 décembre: Dennis Morgan (1910), Irene Dun-

ne (1904), Tom Gries (1922), Rod Amateau (1923), Nicole Maurey (1925), Bruni Lobel (1931), Cigliola Cinquetti (1947).

21 décembre: Paul Bernard (1898-DCD, le 4 mai 1848), Junie Astor (1912), Paul Maurisse (1912), Pierre Guilbert (1936), Jane Fonda (1937).

22 décembre: Pierre Brasseur (1905-DCD, en 1969), Pierre Kast (1920), Peggy Castle (1927).

23 décembre: Julien Carette (1897-DCD), Arthur Rank (1888-DCD), Marc Allegret (1900), Marie Bell (1900), Birger Malmsten (1920), Dino Risi (1920), Ruth Roman (1924), Harry Guardino (1925).



LESLIE CARON

trois auteurs préférés qui sont Charles Aznavour, Jacques Brel et Georges Brassens. Pour les deux premiers, passe encore, puisque la chose a été faite à de multiples reprises. Mais pour Brassens, c'est une autre histoire. Il n'y tient pas du tout. Et pourtant, il y a quelques mois à peine, il avait donné sa permission à Rod McKuen de faire certaines traductions et adaptations.

"What's in a name" disait le grand Shakespeare. En effet, un nom, c'est si peu de choses, tout compte fait. Mais les grands studios ne l'entendaient pas et ne l'entendent toujours pas de la même façon. C'est pour cela que des gens comme Leonie Bathiat, Suzanne Charpentier, Frederick Austerlitz, Vladimir Vujovic, Germaine Lefebvre et Lily Chaucoin ont été dans l'obligation de changer leur identité, avant de connaître gloire et fortune. Sauriez-vous les reconnaître? Aujourd'hui, ils nous sont connus et familiers, sous les pseudonymes de... Arletty, Annabella, Fred Astaire, Michel Auclair, Capucine et Claudette Colbert. What's in a name, en effet...

Lors d'un talk-show, Fred Astaire, puisqu'il est question de lui, a raconté ce qu'un talent-scout avait écrit sur lui, lors de son premier test cinématographique: "Il est trop maigre, pouvait-on lire, il n'a presque pas de cheveux, il ne sourit pas, il marche de guingois, aucun sex-appeal, il ne sait pas chanter et il danse un peu"... Ca n'a pas empêché Fred de faire la carrière qu'on sait.

Le réseau PBS de la télévision publique nous présentera sous peu une nouvelle version de "A Connecticut Yankee" adaptée de l'oeuvre de Mark Twain. Parmi ceux qui ont déjà signé leur contrat, citons les noms de Paul Rudd, Richard Basehart et Roscoe Lee Brown.

La plus grande satisfaction professionnelle de Jack Lord, vedette de Hawaï-5-0? C'est sa peinture. On sait ou on ne sait pas que Lord est un boursier Chase, qu'il a à son compte une bonne trentaine d'expositions et qu'une centaine de ses toiles sont dans les plus importants musées du monde.



RITA HAYWORTH

Mae West va mettre le paquet pour obtenir les services de Salvador Dali, pour son prochain film. Mais le maître fidèle a son habitude se fait tirer l'oreille et réclame le double du cachet qu'on lui offre. Et comme Mae n'est pas femme à abdiquer facilement, il est possible qu'on en vienne à un compromis. Au fait, saviez-vous que l'anagramme de Salvador Dali est... Avida Dollars? C'est une description qu'il ne désavoue pas du tout.

Gary Burghoff qui tient le rôle de "Radar" dans "M.A.S.H." a liquidé tous les intérêts qu'il possédait, à Hawaï, dans des restaurants spécialisés dans la vente exclusive de yaourt.

Leslie Caron consacre toutes ses énergies à l'écriture. "Les bons rôles pour les femmes sont si rares, dit-elle, alors aussi bien me servir moi-même." Leslie oublie de dire qu'elle a eu pendant de longs mois des problèmes d'acoolime et que l'écriture est la thérapie qui l'a sauvée.

Les médecins de Gregory Peck sont de plus

en plus inquiets de l'état de santé de leur célèbre patient. On n'ignore plus que Peck qui a souffert de cataractes serait presque aveugle. A cela est venu s'ajouter un zona qui le fait terriblement souffrir. Ca n'empêchera pas le vieux trouper qu'est Peck de faire partie de la distribution de "The Boys from Brazil", aux côtés de Lord Laurence Olivier, James Mason et Lilli Palmer.

L'idylle est maintenant terminée entre Angie Dickinson et Earl Holliman. Mieux encore, on dit qu'ils ne s'adressent plus la parole sur le studio de "Police Woman". Ce qui permet certains bruits, comme par exemple, une imminente réconciliation entre Angie et son mari, le compositeur Burt Bacharach.

Chuck Barris, le concepteur et animateur du "Gong Show" ne s'explique pas le succès de cette émission. "Je sais que la plupart du temps, c'est ridicule et stupide, mais que voulez-vous, les gens en redemandent. Alors aussi bien exploiter le succès, pendant qu'il passe."

# A TOUTE vitesse

## 90 MILLES A L'HEURE:

Roger Moore rendu richissime avec son personnage de James Bond dit à qui veut l'entendre qu'il n'est plus intéressé à personifier l'agent-007... Ursula Andress suit des cours de karaté... Jason King, arrêté pour grossière indécence... Peter Sellers vient de se porter acquéreur de la maison qui jadis appartient à Greta Garbo... A ne plus inviter à la même réception Ingrid Bergman et Laureen Bacall... Deborah Kerr qui habitait la Suisse, depuis les huit dernières années vient de demander (sic) la citoyenneté française... Anthony Quinn vient de graver un autre disque de chansons contestataires... Une autre faillite personnelle pour Omar Sharif que les nombreux échecs financiers au bridge, éloignent de plus en plus de l'écran.

## 110 MILLES A L'HEURE:

Jean-Paul Belmondo se dit maintenant intéressé à Hollywood... Priscilla Beaulieu se fait maintenant escorter par Troy Donohue... Ann-Margret sera la partenaire de Lord Laurence Olivier dans "Santa Claus Died Laughing"... On n'est jamais aussi bien servi que par soi-même. Aussi Tony Curtis va porter, du moins, le dit-il, son prochain roman à l'écran... A peine sortie d'hôpital, Cher y entrera, suite à une fracture de la cheville... Mickey Mouse (de Walt Disney) fête ses 50 ans... D'autres troubles cardiaques pour Rex Harrison... Dennis Weaver veut faire du Théâtre. Voilà pourquoi il a refusé de tenir le rôle-titre dans une nouvelle série qui sera intitulée "Brewster Phillips". Pour le remplacer, on a fait appel à Clu Culager.

## 125 MILLES A L'HEURE:

Redd Foxx vient d'ouvrir une autre boîte, à Chicago... Flip Wilson, non gâté au petit écran, consacre toutes ses énergies au cabaret... Le saviez-vous? Le comique Bill Cosby possède deux doctorats... Vus, dinant en grands amoureux Dirk Bogarde et Capucine... Il semble bien que Carol Burnett ne nous revienne pas la saison prochaine... Après Burt Lancaster, c'est maintenant au tour de George C. Scott de vouloir personifier Moïse. Il le fera dans le prochain film de Sam Peckinpaw... Voilà qu'après Sophia Loren, c'est maintenant au tour de Gina Lollobrigida de se voir associée avec le metteur en scène-playboy, Ettore Scola... Catherine Deneuve qui fut la partenaire de Jack Lemon dans "April Fools", retrouvera ce dernier dans "Life only Lasts a Short While".

## 140 MILLES A L'HEURE:

Jimmy "Dynamite" Walker vient de se porter acquéreur d'une superbe résidence de 26 pièces à Bel Air... Le feuilleton le plus suivi des ondes? "Soap". Suivent dans l'ordre "Laverne and Shirley" et "Happy Days"... Croyez-le ou non, mais Valerie Harper la vedette de "Rhoda", reçoit \$62,500, pour chaque épisode qu'elle tourne... Robert Blake se dit aucunement intéressé à faire un retour au cinéma. Il estime plus payant de faire des réclames commerciales... C'est presque la rupture définitive entre James Farentino et Michele Lee... Le croirez-vous? A l'université de la Caroline du Sud, il est possible d'obtenir une licence en lettres, en suivant le cours qui se donne sur Robert Redford.

## 160 MILLES A L'HEURE:

Frederico Fellini souhaite convaincre Katherine Hepburn de jouer dans l'un de ses films futuristes... Danielle Gaubert qui est à la ville, Madame Jean-Claude Killy, revient au cinéma. Elle donnera la réplique à Charles Bronson, dans "Too bad, he was a nice crook"... On fera une suite à "It's a mad, mad mad world". Parmi les vedettes engagées, mentionnons les noms de Don Rickles, Buddy Hackett, Rich Little et Totie Fields... Kim Novak a liquidé tous les intérêts qu'elle avait à Carmel et vit maintenant à New York... A ne plus inviter aux mêmes cocktails: Joey Heatherton et George Hamilton, les deux vedettes de "The Happy Hooker goes to Washington"... ET ATTENTION AUX BIL-LETS DE VITESSE.

## CE QU'ELLES ONT DIT:

MILTON BERLE: "J'aimerais bien rencontrer celui qui a dit que le silence était d'or. Non, mais dites-moi: A part, Marcel Garceau, vous en connaissez beaucoup des muets qui ont fait fortune?"

ORSON WELLES: "Voilà qu'après Reagan, on parle de Robert Redford et Paul Newman, comme candidats possibles à la présidence des Etats-Unis. C'est de la rigolade. Les Américains n'oublieront jamais que Lincoln a été tué par un mauvais acteur, et c'est pour cela qu'ils n'ont aucune chance."

VIRNA LISI: "Il n'est rien de plus difficile que de s'aimer longtemps. Songez que pour un homme qui fait

les premiers pas... il y a deux femmes qui reculent. Alors comment se joindre et s'aimer avec passion?"

SOPHIA LOREN: "Les gens heureux ont une histoire pour les journalistes en mal de sensations. Parce que je vis un parfait bonheur, on m'invente des histoires de rupture. Et parce qu'il n'y a jamais de ruptures, on finit par imaginer des épisodes de réconciliations. Le monde à l'envers, quoi!"

ANTHONY QUINN: "Oui, je veux être un acteur dangereux, vraiment dangereux. Mon but, c'est de prendre le spectateur-petit-bourgeois à bras-le-corps et de le précipiter dans une réalité qu'il refuse habituellement de considérer, de lui

jeter sa propre vérité à la figure".

IRENE PAPAS: "Oui, je sais que les actrices se plaignent qu'on n'écrit plus de rôles pour elles. Et alors? Pour la première fois, depuis 2.000 ans, on leur donne la chance de vivre leur vie. La vérité à fleur-de-peau ne veut-elle pas le meilleur cinéma étioilé?"

LEE MARVIN: "Eh oui, j'ai une tête de con et de parfait enclulé. Et alors? Avec mon tempérament, si je ressemblais à Dustin Hoffman, il y a belle lurette que je vivrais d'expédients."

JACK PALANCE: "J'ai un physique désagréable et je le sais. Chaque fois que je côtoie les gens, ils ont peur que je les frappe. C'est bien

pour cela que j'écris des poèmes sur l'amour qui ne se vendront jamais."

YVONNE DECARLO: "J'ai beaucoup souffert, à une certaine époque de ma carrière, que l'on ait dit que j'étais la plus belle femme du monde. Il finit toujours par se trouver quelqu'un qui dira qu'il y a plus belle que vous. Et alors, vous passez pour la reine des prétentieuses et votre carrière s'en ressent d'autant..."

FEDERICO FELLINI: "Chaque fois qu'un journaliste me pose des questions, je me fais un devoir de mentir. Comme il est certain qu'il trahira ma pensée, il est possible que sur papier, ce que j'ai révélé ait quelque vraisemblance."

**SENSATIONNEL!**

# BANDE SONORE ORIGINALE DU FILM

## "L'ANIMAL"

AVEC JEAN-PAUL BELMONDO  
ET RAQUEL WELCH M 16205



**8 PISTES STEREO**



# L'Animal

avec  
JEAN-PAUL BELMONDO  
RAQUEL WELCH

LE DU FILM

### FACE A

L'ANIMAL KANGOUROU  
DE LIANE EN LIANE  
TENDRE ANIMAL  
LE PASO PARTOUT  
MAC MAO  
SUITE FRANCAISE

### FACE B

L'ANIMAL MULTIPATTES  
SLOW FLIRT  
BRAZIL AND MOOD  
REMEMBER MARIANO  
JUNGLE & CIE  
HAPPY END  
(compositions de  
Vladimir Cosma)

**DISPONIBLE  
CHEZ TOUS  
LES  
BONS**

**DISQUAIRES**

A & A  
Allard  
Ed. Archambault  
Belair Musique —  
Repentigny  
Roger Bélair  
Boîte à Musique —  
Lévis  
Claude Bornais —  
Trois-Rivières  
Bertrand Musique  
Bonimart  
Boutique du 45  
J.P. Beaulieu  
Centre de Musique  
Boivin  
Coin du Disque  
Laval  
Centre de Musique  
Maurice & Josée  
Continental  
Coin d'Evasion  
Comptoir Musical  
Filion  
Disques Lau-son  
Disques PMP  
Dutchy's  
Discomanie  
Disqu'O service  
Do-Re Musique  
Eaton  
K-Mart  
Kresge  
Claude Lavoie  
Librairie René  
Martin  
L'Etoile du Disque  
Lasalle  
La Baie  
Pierre Leblanc  
Musique Mélo  
Music City  
Musicothèque  
Maison Belleville —  
Trois-Rivières  
Maison Belleville —  
Shawinigan  
Miracle Mart  
People  
PolySon  
Sonotel Musique  
Inc.  
Staccato Musique  
Sam  
Sherman  
Sears  
Studio de Musique  
André  
Thibault & Levac  
Woolco  
Woolworth  
Zellers